

|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                 |                                     |              |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|--------------|
| <b>Requesting Organization :</b>  | International Rescue Committee                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                 |                                     |              |
| <b>Allocation Type :</b>          | Allocation Standard 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                 |                                     |              |
| <b>Primary Cluster</b>            | <b>Sub Cluster</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Percentage</b>               |                                     |              |
| Sécurité Alimentaire              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 80.00                           |                                     |              |
| Protection                        | Protection de l'enfance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 20.00                           |                                     |              |
|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>100</b>                      |                                     |              |
| <b>Project Title :</b>            | Soutenir l'accès à une alimentation adéquate et suffisante et à des moyens de subsistance et à des mécanismes de protection communautaires, plus particulièrement en faveur des survivants des violences basées sur le genre et des filles et garçons de moins de 18 ans à Mbrès                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                 |                                     |              |
| <b>Allocation Type Category :</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                 |                                     |              |
| <b>OPS Details</b>                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                 |                                     |              |
| <b>Project Code :</b>             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>Fund Project Code :</b>      | CAR-16/HCF10/12/FSEC-PROT/INGO/4062 |              |
| <b>Cluster :</b>                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>Project Budget in US\$ :</b> | 649,999.66                          |              |
| <b>Planned project duration :</b> | 9 months                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Priority:</b>                |                                     |              |
| <b>Planned Start Date :</b>       | 01/03/2017                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Planned End Date :</b>       | 31/10/2017                          |              |
| <b>Actual Start Date:</b>         | 01/03/2017                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Actual End Date:</b>         | 31/10/2017                          |              |
| <b>Project Summary :</b>          | <p>Le projet a pour objectif d'encourager le retour des populations déplacées suite aux conflits récurrents dans la préfecture de la Nana Gribizi en leur assurant ainsi qu'aux communautés d'accueil un accès à des sources de nourriture et revenus et accès à des mécanismes communautaires de prévention, d'identification des cas, référencement et prise en charge psychosociale. IRC va soutenir les ménages les plus vulnérables afin de renforcer et d'accompagner les stratégies de retour. Il s'agit d'apporter une assistance intégrée à des hommes, femmes, filles et garçons identifiés par le volet protection comme socialement vulnérables et ceux identifiés par le volet éco comme économiquement vulnérables. Cela se fera par un mécanisme de transfert. Les personnes vulnérables ayant reçu un soutien psychosocial seront référencés aux équipes du volet soutien économique pour une prise en charge sur le plan alimentaire et économique. IRC travaillera avec les représentants communautaires et facilitera l'accès au counseling, aux soins et à une réponse adaptée aux besoins socio-économiques de base des survivants de VBG et enfants victimes d'abus, d'exploitation et/ou de négligence pour 3500 bénéficiaires. Les enfants auront accès à des espaces d'apprentissage et de sureté. Ceci car le niveau d'incidence des violences genre, les violences sexuelles et les cas de vulnérabilité touchant les filles et garçons tels que les enfants séparés et non accompagnés et les enfants victimes d'abus sexuels sont élevés. La prise en charge passera par l'amélioration des connaissances des communautés, en augmentant leur sensibilité face aux défis de protection liés aux VBG et violations des droits des enfants par la prévention et, en amenant les communautés à répondre de manière efficiente par des mécanismes de protection communautaires. Les bénéficiaires et familles d'accueil seront prises en compte via les coupons, renforcement de capacités en business skills et en compétence entrepreneuriale et de cash ou kits AGR. IRC fera séances de sensibilisation et formation pour les communautés pour identifier les personnes en besoin de protection, mettre en place les mécanismes de prise en charge psychosociale des personnes victimes de VBG, distribution de kits dignité/de réduction de risque des survivants de VBG, référencement au volet relèvement éco des bénéf pour la formation en AGRs et appuis alimentaires. Le projet soutiendra 500 ménages vulnérables à travers des transferts monétaires, et la redynamisation du marché Mbrès/Blakadja, en soutenant capacités d'approvisionnement de 40 commerçant(e)s. Le projet fournira un appui cash à 100 autres ménages identifiés parmi les femmes, filles et jeunes hommes vulnérables socio économiquement pour relancer des AGR en plus des survivants de VBG appuyés par la distribution de kits. IRC va reconstruire les infrastructures du marché de Mbrès sous la 1e allocation CHF. La 2e allocation renforcera les capacités des commerçants par échanges de coupons contre marchandises du marché. La plus-value de ce financement sera l'accompagnement de la relance de l'économie locale par le truchement des transferts monétaires. Les commerçants se plaignent à Mbrès de ne pas avoir assez de clients et de rester avec leurs stocks pendant une période plus longue qu'à l'habitude. Le fonctionnement des marchés a été sérieusement affecté par la crise, l'insécurité et conditions de vie précaires des populations ont affaibli leur pouvoir d'achat. Ce financement pourra booster les capacités de vente et d'écoulement des marchandises en assurant l'accès direct et l'alimentation du marché. IRC poursuivra sa collaboration avec ADEM/INTERSOS par l'harmonisation des méthodes et approches du projet en cours et échanges techniques pour éviter la duplication de l'assistance. La 2e allocation s'intéresse à des axes couverts par ADEM/INTERSOS dans la 1e allocation pour répondre à des besoins d'accès à l'alimentation ou d'appui aux AGR.</p> |                                 |                                     |              |
| <b>Direct beneficiaries :</b>     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                 |                                     |              |
| <b>Men</b>                        | <b>Women</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>Boys</b>                     | <b>Girls</b>                        | <b>Total</b> |

|       |       |       |       |        |
|-------|-------|-------|-------|--------|
| 1,810 | 2,950 | 1,960 | 5,290 | 12,010 |
|-------|-------|-------|-------|--------|

**Other Beneficiaries :**

| Beneficiary name            | Men   | Women | Boys  | Girls | Total |
|-----------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Host Communities            | 810   | 950   | 960   | 290   | 3,010 |
| Internally Displaced People | 1,000 | 2,000 | 1,000 | 5,000 | 9,000 |
| Host Communities            | 100   | 100   | 100   | 100   | 400   |
| Internally Displaced People | 200   | 200   | 200   | 200   | 800   |
| Other                       | 0     | 0     | 0     | 0     | 0     |

**Indirect Beneficiaries :**

4,500 individus vont indirectement bénéficier des activités ERD, notamment par la distribution des coupons et des cash grants pour les AGRs. Sous le volet protection, 27,500 individus vont bénéficier des campagnes de sensibilisations. Au total, 32,000 individus sont des bénéficiaires indirects.

Les bénéficiaires indirects ont été calculés sur le nombre de 5 personnes par ménages. Ils s'agit en majorité des femmes avec enfants à charge, des vieilles personnes et des jeunes qui reviennent avec des ressources marginales ne pouvant pas leur permettre de reprendre le cours normal de leur vie et surtout qui ont perdu l'essentiel des moyens d'existence pendant le déplacement en Mbrès et axe Mbrès

**Catchment Population:**

Les bénéficiaires indirects sont les membres des communautés, autres que les ménages bénéficiaires, qui participeront aux activités de sensibilisation.

**Link with allocation strategy :**

Le projet est en adéquation avec la stratégie d'allocation, notamment avec l'axe stratégique 2 « Faciliter la phase initiale du retour et de l'intégration pour les personnes retournées et les communautés d'accueil dans les zones de retour ou zones alternatives ». En effet, en soutenant les populations vulnérables récemment retournées dans la sous-préfecture de Mbrès par un accès rapide à l'alimentation en quantité et qualité suffisantes et en appuyant les marchés locaux de la zone par le biais des transferts monétaires (cash/coupons alimentaires) sur une période de quatre(4) mois, le projet permet spécifiquement de soutenir leur réinstallation durable dans les zones de retour. Parmi les premiers besoins urgents à couvrir au retour des populations se trouvent les besoins alimentaires. Cet appui en transferts monétaires permettra donc aux ménages ciblés de se stabiliser en utilisant les ressources marginales qu'ils devraient autrement consacrer à l'alimentation et à la satisfaction de leurs autres besoins primaires. IRC prévoit de soutenir aussi bien des ménages retournés et des ménages d'accueil dans la mesure où ces deux types de ménages font souvent face aux mêmes difficultés d'approvisionnement en nourriture et cela pour mieux faciliter, par la même occasion, l'acceptation des ménages récemment retournés.

Ce projet est aussi en lien avec l'axe stratégique de réponse aux besoins humanitaires, et plus spécifiquement les besoins de protection urgents, critiques et immédiats, en fournissant une réponse humanitaire ciblant les populations les plus à risque que sont les femmes, les filles, les garçons et les hommes touchés par des crises dans la zone de Mbrès. Il répond au second objectif du Cluster Protection, à savoir que les populations affectées par le conflit ont un accès effectif en sûreté et en dignité, à des mécanismes de prévention et de réponse aux risques de protection les plus critiques en terme de VBG et de violation des droits des enfants et au troisième objectif du Cluster Protection qui est que la dignité des populations affectées par le conflit est préservée au travers d'un accès aux services et besoins essentiels. IRC renforcera les acquis en termes de mobilisation communautaire à travers la participation des femmes, des filles, des garçons et des hommes, des leaders communautaires civiles et religieuses, les membres des groupements féminins et, en se concentrant sur la mise en place d'un système de prise en charge psychosociale, de mécanismes de protection tout en installant de cadres structurels afin de susciter une plus forte implication locale via des réseaux (associations des femmes/OCB/RECOPE/Volontaires) et consolidera la capacité des systèmes communautaires mis en place. Notamment, les survivants de VBG bénéficieront au sein des centres d'écoute d'une prise en charge psychosociale avec référencement vers les soins, les services d'assistance juridique et les opportunités socio-économiques. Ce projet reste exceptionnel parce que parmi les besoins cruciaux dans la sous-préfecture de Mbrès se trouve tout d'abord l'accès immédiat à l'alimentation pour soutenir des ménages qui n'ont pas réalisé de champs depuis leur déplacement ou à cause des incidents sécuritaires à répétition. En effet, dans cette partie du pays, l'insécurité limite de manière significative l'accès aux champs parce que lorsque les hommes et les femmes sont entrain de cultiver seuls ou en petits groupes à une certaine distance de leur lieu d'habitation ils sont en risque de se faire attaquer par des individus ou des groupes armés. Cette situation affecte plus particulièrement les femmes et les filles qui constituent jusqu'à 80% de la main d'œuvre agricole et qui sont dans bien des cas victimes de Violences Sexuelles Basées sur le Genre (SGBV). Aucun financement n'a été reçu d'IRC pour ce projet.

**Sub-Grants to Implementing Partners :**

| Partner Name | Partner Type | Budget in US\$ |
|--------------|--------------|----------------|
|              |              |                |

**Other funding secured for the same project (to date) :**

| Other Funding Source | Other Funding Amount |
|----------------------|----------------------|
|                      |                      |

**Organization focal point :**

| Name            | Title                       | Email                     | Phone            |
|-----------------|-----------------------------|---------------------------|------------------|
| Salma Ben Aissa | Deputy Director of Programs | Salma.Benaissa@rescue.org | +236 72 60 88 38 |

**BACKGROUND**

## **1. Humanitarian context analysis**

Depuis Septembre 2015, la RCA est secouée par des incidents sécuritaires, des affrontements armés et/ou opérations militaires. Dans le centre du pays, les Préfectures de la Kémo et de Nana-Gribizi sont parmi les Préfectures les plus affectées par la crise avec une forte présence de groupe armées. Dans un contexte où les tensions communautaires restent vives, a plupart des violations des droits de l'homme sont le fait des groupes armés et autres groupes criminels qui opèrent toujours plus ou moins librement dans certaines régions du fait de l'absence des services de l'État, qui n'a pas la possibilité d'assurer son autorité sur tout le territoire. Les attaques fréquentes contre civils et des affrontements entre groupes armés dans différentes régions ont fait de nouveaux déplacements de populations et empêché celles-ci d'accéder à des services de base. Une fois de retour dans leurs zones, ces populations ont continué à voir leur accès aux moyens de subsistance compromis. Les femmes, filles et garçons restent très exposés aux viols, abus et exploitation sexuels durant le conflit et les déplacements de population. Les besoins humanitaires critiques ne sont toujours pas couverts, l'accès humanitaire continue d'être un défi majeur et la réponse humanitaire reste largement sous-financée. Le plan de réponse humanitaire 2017 estime que sur les 4,6 millions d'habitants, la moitié de la population, soit 2,2 millions de personnes, est en situation de besoin d'assistance humanitaire dont 1,2 millions sont des enfants (51 % de filles et 49 % de garçons). Le Cluster Protection évalue à quelques 36,000 les personnes à risque dont la liberté de mouvements est restreinte ou entravée et qui, de ce fait, ne peuvent répondre à leurs besoins de base. Les personnes à risques sont pour la plupart issues de groupes vivant dans les préfectures de Nana-Gribizi, (10,710 personnes) et dans la Kémo (5,117 personnes). Selon l'évaluation des besoins humanitaires d'OCHA en 2016, 1,3 millions de personnes sont en insécurité alimentaire. La sous-préfecture de Mbrès a été classée, depuis début 2016, dans la phase 4 d'urgence, un niveau avant la phase 5 de catastrophe humanitaire, selon la carte IPC. Les VBG sont omniprésentes en RCA, particulièrement sous forme de violences sexuelles, de mariages précoces/forcés et de violences domestiques, de mutilations génitales féminines, de la sorcellerie qui affecte en particulier les femmes âgées et les enfants. La RCA a une haute prévalence de mariage précoce : avant leur 15ième anniversaire, 24% des filles et 10 % des garçons sont engagés dans un mariage. Autre constat, 10% des 607 cas de violations des droits humains documentés par le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits humains sont des femmes/filles. L'accès humanitaire à la zone d'Mbrès a été compromis depuis juin 2016 dans cette zone avec les multiples braquages des acteurs humanitaires et la psychose que cela a entraîné. La S/P se voyait coupée de l'aide humanitaire malgré la persistance de l'insécurité alimentaire dans cette partie de la RCA. L'accès des populations aux champs a été compromis toute l'année à cause de l'insécurité, il ya un manque de boutures de manioc dans cette zone, aliment de base des populations. Même si les marchés ont été affectés, les commerçants font des efforts pour le faire fonctionner mais ils sont confrontés à un problème de clientèle lie au pouvoir d'achat. L'ensemble de ces facteurs font de MBres une préoccupation pour l'accès rapide à l'alimentation pour favoriser la réinstallation des retournes et leur accueil par populations sur place qui ont les mêmes difficultés. La crise humanitaire qui s'est déclenchée en septembre 2016 à Kaga Bandoro vient aggraver la situation de la sous-préfecture de MBres dont plusieurs habitants s'étaient déplacés vers Kaga et dont la plupart avaient une intention de retour. La situation à Kaga Bandoro aura pour effet l'accélération du retour vers MBres ou dans zones alternatives.

## **2. Needs assessment**

Avec les conflits, les VBG ont pris de l'ampleur malgré les efforts de prévention et prise en charge. Ces violences affectent principalement les femmes et les filles et ont été souvent commises aussi bien par un proche de la personne survivante que par des hommes en arme. Les nombreuses violations et abus, les agressions physiques et sexuelles sur les femmes et enfants menacent en danger les efforts de réconciliation entre différences communautés. A cela s'ajoute les grandes disparités en matière de genre rapporte par la BAD sur la RCA. Il montre que les femmes sont encore faiblement impliquées dans la gestion et/ou le contrôle des ressources socio-économiques. Le récent exercice de l'examen de la surveillance périodique (PMR) du réponse humanitaire confirme que les besoins et tendances identifiés dans le HRP restent valables.

C'est une zone régulièrement frappée par les effets des mouvements de transhumance provenant du Tchad et qui sont soutenus par les groupes armés qui, s'affrontent et provoquent des déplacements de populations. La zone de Mbrès reste marquée actuellement par un retour progressif mais timide des populations déplacées dans leurs communautés d'origine ou autres zones alternatives. Le soutien à ce mouvement de retour reste indispensable afin de favoriser l'installation et la réintégration dans les conditions minimales souhaitées. Les hommes, femmes et enfants vulnérables qui prennent le chemin du retour font face à de sérieuses difficultés pour avoir abandonné leurs champs et perdu tout le capital qui leur permettait de vivre dignement. IRC a, depuis juillet 2016, malgré la situation sécuritaire dans la sous-préfecture de Mbrès, débuté la mise en place de la première allocation Standard CHF qui lui a été octroyée pour appuyer la production agricole, les moyens d'existence des populations vulnérables et la reconstruction du marché de Mbrès afin de soutenir les dynamiques locales pendant la période post-crise. IRC est aussi présent de manière permanente a Kaga-Bandoro ou il dispose d'une base avec du personnel expatrié et national dédié aux programmes d'IRC pour la préfecture de la Nana-Gribizi.

Compte tenu de l'expérience d'IRC dans la zone, l'analyse des besoins en sécurité alimentaire de la population a été faite, notamment lors du projet en cours. En mettant en œuvre la première allocation, IRC se rend compte de l'immensité des besoins mais aussi de la diversité des besoins à couvrir dans la sous-préfecture de Mbrès. L'urgence notée par IRC est la compromission de la campagne agricole qui a complètement entravé l'accès à la nourriture pour les populations en phase de retour. Le marché de Mbrès fonctionne encore, cependant la population ne disposent pas de moyens financiers pour ce procurer des denrées alimentaires. De ce fait, les commerçants restent avec leurs stocks. Il est opportun de faciliter l'accès des populations à la nourriture en soutenant la redynamisation du marché par une injection de cash. Cet appui supplémentaire à celui qui a débuté en juillet 2016 permettra d'apporter une réponse à la fois à l'urgence alimentaire mais aussi et surtout de relancer l'économie locale et la production agricole afin de renforcer l'impact de l'action humanitaire que conduit IRC dans cette zone. L'étude menée par IRC sur les marchés de Mbrès a démontré que 12 grossistes et 10 semi grossistes sont à même de répondre à la demande croissante de nourriture sur une période de 4 mois pour 500 bénéficiaires. Et cette étude s'est focalisée sur les capacités d'approvisionnement de ces commerçants qui sont assez solides pour couvrir les besoins ici exprimés. De même, dans toute la localité, les jours de marchés hebdomadaires, les habitants se rendent à Mbrès et Blakadja pour effectuer tous les achats possibles pour la nourriture et vendre en détails dans leurs villages respectifs.

## **3. Description Of Beneficiaries**

Les bénéficiaires seront populations les plus vulnérables ; les déplacés internes, les retournés, les communautés à risque et les communautés d'accueil. Le calcul des bénéficiaires directs a été fait sur base du projet actuellement en cours et suite à l'étude entreprise dans le cadre de ce projet, le calcul reflète l'objectif du projet comme étant de cibler les retournés tout en gardant un soutien aux populations hôtes. Au total, 900 individus bénéficient de l'appui en sécurité alimentaire et 12,010 individus bénéficient directement des activités de protection. Le projet cible les groupes vulnérables suivants : Femmes : IRC adressera les femmes vulnérables, potentielles victimes de VBG, ou soit exposées à des risques de sécurité, ou faisant montre de besoin de protection en relation avec les VBG, les violations de droits humains, abus et exploitation. Des critères de vulnérabilité basés sur ceux en lien avec les VBG à savoir: les cas de violence sexuelle, toutes femmes, filles victimes ou potentielles de violence physique, psychologique, socio-économique, violence de sexuelle, d'agression sexuelle, de violences liées aux pratiques traditionnelles néfastes. Les femmes ont perdu en général leurs époux et ont beaucoup d'enfants, et ont vécu dans des familles d'accueil pendant le déplacement ou dans des camps de déplacés sur l'axe. Elles tentent de retourner pour reprendre la vie dans leurs communautés mais sont dépourvues de moyens pour réussir cette épreuve ardue. Ce groupe de femmes vulnérables arrive dans une communauté qui elle aussi a été victime du conflit et accueille les leurs qui retournent, le projet cible les femmes de ces communautés d'accueil également. Hommes : Personnes de troisième âge, capacité physique altérée et retournée dans la communauté ou vivant dans la communauté d'accueil. Jeunes filles et hommes: IRC adressera les jeunes vulnérables, potentielles victimes de VBG, ou soit exposées à des risques de sécurité, ou faisant montre de besoin de protection en relation avec les VBG, les violations de droits humains, abus et exploitation. Des critères de vulnérabilité basés sur ceux en lien avec les VBG à savoir: les cas de violence sexuelle, victimes ou potentielles de violence physique, psychologique, socio-économique, violence de sexuelle, d'agression sexuelle, de violences liées aux pratiques traditionnelles néfastes. Ainsi, les filles de 5 à 17 ans qui pourront avoir accès à l'Espace d'Apprentissage et de Sécurité disponible à Mbrès, les filles particulièrement vulnérables qui seront identifiées dans cet espace mais aussi tous les mineurs filles qui seront référés par la communauté, les acteurs de la PE et réseaux communautaires grâce aux formations et sensibilisations. Notamment, jeunes qui ont été séparés d'un leur parent ou de tous les membres de leur famille durant les déplacements, Enfant Séparé et Enfant Non Accompagnés. Les situations des mineurs seront évaluées au cas par cas avec une attention particulière aux comportements des enfants dans l'Espace pour évaluer les signes de détresse émotionnelle importantes, identifier les enfants plus vulnérables ayant vécu des situations de stress important et les suivre individuellement. Ils avaient par le passé entamé des AGR qu'elles ont perdu suite à la crise ou elles tentent de reprendre les activités mais n'ont pas de moyens suffisants mais peuvent être des acteurs pour relancer le marché. Commerçantes et commerçants: Vendeurs de denrées alimentaires ayant les capacités d'approvisionnement requises et acceptant de collaborer avec IRC pour livrer les denrées aux bénéficiaires contre des coupons dont les valeurs en espèces sont remboursées. Axes ciblés : Mbre- Doukouma, Mbre-Gribingi et Koutangombe.

#### **4. Grant Request Justification**

Ce projet a pour objectif de promouvoir la protection et l'autonomisation des femmes, filles, des enfants, d'améliorer l'accès aux services essentiels de base en particulier dans la lutte contre les violences basées sur le genre et de combler les défis liés à l'accès à une réponse holistique de qualité, en particulier dans les zones rurales. Car, en 2015 selon la cartographie du sous-cluster VBG en RCA, la couverture des services de prise en charge concernait moins de 70 % des sous-préfectures. En effet 27 sur les 72 ne disposait d'aucun service de prise en charge médicale ou psychosociale des survivants de VBG. En effet, de nombreuses structures de soins de santé ont été détruites ou endommagées pendant le conflit. Partant de là, la prévention et la réponse sont des piliers essentiels à renforcer à travers l'amélioration de services en place pour une prise en charge efficace et efficace des personnes survivantes de VBG. Dans la zone ciblée par cette action, IRC demeure le seul acteur qui fournit à la fois les services de gestion de cas et de protection/autonomisation des femmes. Cette action de IRC se fera en intégrant les éléments clés de la protection transversale: la dignité par l'accueil de toutes personnes ayant recours à nos services, la sûreté en s'assurant que les audits de sécurité sont mis en place, l'accès effectif par la référence vers les services adéquats, le principe de redevabilité par l'initiation de groupes de discussion intercommunautaires, la participation en incluant toutes les sensibilités dans nos actions et l'autonomisation par la promotion de l'accès et du contrôle des ressources par/pour les femmes/filles. Pour assurer la pérennisation de l'action, il est crucial pour IRC d'investir dans le renforcement des capacités des partenaires locaux (communautés, leaders, comités, associations féminines, de jeunes, volontaires, prestataire de service de base) qui démontrent un manque d'expertise, de connaissances et d'expérience dans la lutte contre les VBG et la protection de l'enfance en RCA.

La demande de fonds pour la sous-préfecture de Mbrès s'explique aussi par le fait que cette zone est une des plus vulnérables en termes d'accès à l'alimentation et aux moyens d'existence affectés par la crise, avec L'IPC d'août 2016 indique que la sous-préfecture est dans une phase 4 (urgence). Cette situation est l'imbrication de plusieurs phénomènes : premièrement, l'accès humanitaire a été drastiquement compromis depuis juin 2016 dans cette zone avec les multiples braquages des acteurs humanitaires et la psychose que cela entraîne, et de plus en plus, la sous-préfecture se voyait coupée de l'aide humanitaire malgré la persistance de l'insécurité alimentaire dans cette partie de la RCA ; deuxièmement, l'accès des populations aux champs a été compromis toute l'année agricole à cause de l'insécurité, on note un manque criard de boutures de manioc dans cette zone, aliment de base des populations; troisièmement et enfin, même si les marches ont été affectées, les commerçants font des efforts pour le faire fonctionner mais ils sont confrontés à un problème de clientèle liée au pouvoir d'achat des populations. L'ensemble de ces facteurs font de Mbrès une préoccupation sur le plan de l'accès rapide à l'alimentation pour favoriser la réinstallation des retournés et leur accueil par les populations qui sont restés sur place mais qui font face aux mêmes difficultés. IRC compte reconstruire les infrastructures du marché de Mbrès sous la première allocation CHF. Cette demande de deuxième allocation permettra de renforcer les capacités des commerçants à travers les échanges de coupons contre les marchandises (denrées alimentaires) sur le même marché qui continue de souffrir du manque de potentiels clients à cause du faible pouvoir d'achat des populations. La plus-value de ce financement sera donc l'accompagnement de la relance de l'économie locale par le truchement des transferts monétaires (coupons).

#### **5. Complementarity**

Pour faire le lien avec le projet de sécurité alimentaire et moyenne d'existence en cours, IRC compte reconstruire les infrastructures du marché de Mbrès sous la première allocation CHF. Cette demande de deuxième allocation permettra de renforcer les capacités des commerçants à travers les échanges de coupons contre les marchandises (denrées alimentaires) sur le même marché qui continue de souffrir du manque de potentiels clients à cause du faible pouvoir d'achat des populations. La plus-value de ce financement sera donc l'accompagnement de la relance de l'économie locale par le truchement des transferts monétaires (coupons). Les commerçants se plaignent à Mbrès de ne pas avoir souvent de clients et de rester avec leurs stocks pendant une période relativement longue comparativement à une période normale. Le fonctionnement des marches a été sérieusement affecté par la crise, l'insécurité sur les axes et les conditions de vie précaires des populations ont affaibli leur pouvoir d'achat. Ce financement aura donc pour vocation de répondre à deux problèmes conjointement : booster les capacités de vente et d'écoulement des marchandises sur le marché tout en assurant l'accès direct et sur à l'alimentation sur place. Du à l'insécurité persistante dans la zone, seul l'identification des bénéficiaires et des sites, a été mise en œuvre sous le projet en cours. Dans la mise en œuvre de ce projet, IRC poursuivra sa collaboration avec ADEM et INTERSOS, partenaires sur la première allocation dans la sous-préfecture de Mbrès. Cela se fera dans deux sens, la poursuite de l'harmonisation des méthodes et approches qui a commencé et les échanges techniques pendant la mise en œuvre des activités pour éviter la duplication de l'assistance au niveau des communautés et des bénéficiaires. Les concertations périodiques, le partage d'informations sur la situation sécuritaire et les partages de listes de bénéficiaires et des communautés, la mise en place commune d'un système de référence basée sur une approche holistique en fonction des services disponibles au sein de chaque structure. Cela sera effectif puisque cette deuxième allocation pourrait s'intéresser à des axes couverts par ADEM ou INTERSOS dans la première allocation pour répondre à des besoins spécifiques d'accès direct à l'alimentation ou d'appui aux AGR.

## LOGICAL FRAMEWORK

### Overall project objective

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages retournés et d'accueil à travers des transferts monétaires inconditionnels et le soutien aux activités génératrices de revenus tout en apportant une réponse aux besoins urgents, critiques et immédiats des survivants GBV et des filles et garçons de moins de 18 ans à Mbrès,

### Sécurité Alimentaire

| Cluster objectives                                                                                                             | Strategic Response Plan (SRP) objectives                                                                                                                                                                                  | Percentage of activities |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 2016 Objectif 2 : Restaurer l'accès et la disponibilité d'une alimentation de qualité par la sauvegarde des moyens d'existence | Objectif 3 SRP - 2016 : Préserver la dignité humaine : Les populations affectées et à risque ont un meilleur accès à des services sociaux de base renforcés et leurs mécanismes de subsistance essentiels sont préservés. | 100                      |

**Contribution to Cluster/Sector Objectives :** Contribution to Cluster/Sector Objectives : Le présent projet contribue aux objectifs du cluster, notamment à l'objectif 2 du cluster: « Restaurer l'accès et la disponibilité d'une alimentation de qualité par la sauvegarde des moyens d'existence » en ce sens qu'il vise à soutenir et autonomiser des ménages faisant face à des besoins pressants suite au déplacement et au retour dans leurs communautés d'origine ou zones alternatives par le biais de l'accès à l'alimentation. Parce que les moyens d'existence de ces ménages ont été fortement altérés par les conflits à répétition et pour pouvoir les sauvegarder, il faut au prime abord penser à améliorer l'accès à une alimentation sur laquelle les ménages s'appuieront pour progressivement reprendre les activités après quatre (4) mois d'appui.

Ensuite, IRC opte pour des transferts monétaires et des distributions de cash qui permettront à ces ménages ainsi qu'à ceux de leurs communautés de retour ou zones alternatives d'accéder rapidement et selon leurs préférences alimentaires à une alimentation en quantité et en qualité suffisantes. Cet accès leur permettra de ne pas mettre en péril leurs moyens d'existence déjà fortement fragilisés par les crises à répétition et de reprendre lentement la mise en œuvre d'activités de résilience. En outre, le projet utilise une approche participative et prend en compte les besoins des communautés de retour afin de favoriser la réinstallation dans des conditions souhaitées.

Par rapport au genre et la sécurité alimentaire, qui est un objectif transversal, IRC estime que les femmes et jeunes filles ainsi que les jeunes hommes les plus vulnérables parmi les retournés et communautés d'accueil sont au cœur des préoccupations dans ce projet. C'est pourquoi l'action sera centrée sur ces cibles en faisant bien évidemment une différenciation des niveaux de vulnérabilité au sein de chaque catégorie. Toujours pour prendre en considération le genre, le projet se penche spécifiquement sur la situation des plus vulnérables au sein de chaque communauté en utilisant des critères pertinents de ciblage incluant les personnes handicapées et celles du troisième âge. Ces aspects seront discutés et clarifiés avec les communautés dans lesquelles l'action va être menée.

Finalement, IRC veillera à travers toutes les activités de ce projet de ne pas mettre en danger les bénéficiaires en appliquant les principes « Do No Harm ». Pour les activités de cash, par exemple, nous sélectionnerons des sites appropriés pour les distributions afin de ne pas mettre en danger les bénéficiaires du projet. De la même façon, la distribution des coupons se fera dans chaque village pour ne pas forcer les bénéficiaires à se déplacer sur de longues distances et ainsi diminuer les risques d'exposer ces populations aux attaques. Nous ferons une analyse des marchés de sorte que les activités coupons n'aient pas un impact sur les prix du marché au niveau local et ne déstabilisent pas les dynamiques locales préexistantes.

### Outcome 1

L'objectif spécifique 1 du projet est de permettre aux ménages en phase de retour et leurs communautés de retour dans la sous-préfecture de Mbres d'accéder rapidement à une assistance alimentaire via des transferts monétaires (coupons)

### Output 1.1

#### Description

700 ménages vulnérables ont accès à une alimentation en quantité et diversifiée à travers les transferts monétaires pendant 4 mois

#### Assumptions & Risks

Situation sécuritaire tendue ; Méconnaissance du nombre exact de rapatriés ou déplacés ; Les victimes de violence ont peur de parler par crainte de représailles et stigmatisation ; La sécurité du personnel en raison de l'insécurité et du conflit ; Difficultés d'accès aux zones ciblées du fait de l'insécurité ; Rejet de certains membres de la communauté du fait de leur appartenance ; Lacunes au niveau des ressources humaines de certains services de protection de base C'est pourquoi IRC et ses partenaires feront une analyse de la sécurité avant de procéder à la distribution du cash et utilisera des mécanismes communautaires adaptés pour faire l'opération dans la discrétion et dans des sites appropriés.

### Activities

#### Activity 1.1.1

Prise de contact et implication des autorités locales: Afin d'assurer la redevabilité auprès des bénéficiaires, des prises de contacts et des échanges avec les autorités locales seront initiés par l'équipe d'IRC. Ils auront pour but de les informer et de les sensibiliser sur le projet, de les impliquer dans la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet. Ainsi, des réunions d'échange seront tenues dans chaque communauté dans l'optique que les populations bénéficiaires s'approprient du projet dès le départ. Pendant chaque réunion d'échange, le projet sera largement expliqué aux parties prenantes communautaires et l'occasion leur sera donnée d'exprimer leurs inquiétudes afin que leurs préoccupations soient prises en compte dans la mise en œuvre des activités.

#### Activity 1.1.2

Identification participative des bénéficiaires du projet et sélection des commerçants fournisseurs: IRC a une longue expertise en matière d'approches communautaires et de transferts monétaires. A l'issue des prises de contacts avec les autorités locales et représentants communautaires, IRC procédera à la mise en place des comités communautaires de sélection sur la base de critères de vulnérabilité convenus avec elles. Dans chaque communauté, les populations pendant des Assemblées, éliront leurs représentants qui feront partie des comités de sélection. De même, les commerçants partenaires pour livrer les marchandises aux bénéficiaires seront sélectionnés suite à l'évaluation de leurs capacités et des conventions de partenariat seront établies avec eux/elles. Les commerçants semi grossistes et grossistes seront enquêtés à l'aide d'une fiche d'évaluation des capacités (approvisionnement, sources, régularité, stabilité, paiement de taxes, quantités).

#### Activity 1.1.3

Distribution de cash/coupons alimentaires et échanges avec les commerçants: Suite à l'identification des bénéficiaires, un programme de distribution sera établi de concert avec les autorités locales, bénéficiaires et commerçants. Avant chaque distribution, les bénéficiaires seront informés des lieux et dates de distribution et des modalités d'échanges des coupons sur les marchés. Pour assurer la transparence dans les échanges, une fiche de prix convenus par quantité/denrée sera affichée au niveau de chaque boutique afin que le bénéficiaire s'y réfère et ces informations seront communiquées aux bénéficiaires pendant la distribution. Spécifiquement pour la distribution de coupons, une enquête rapide sera conduite auprès des bénéficiaires pour conforter le choix des denrées à mettre dans le panier alimentaire en vue de respecter les préférences alimentaires mais aussi la prise en compte de la valeur nutritive des aliments choisis.

#### Activity 1.1.4

Suivi et évaluation des activités (Baseline, Post distribution monitoring, Endline et Atelier de capitalisation): Avant la première distribution, une enquête Baseline sera conduite et portera sur un échantillon de 10% des ménages et sur le Score de Consommation Alimentaire (SCA), les Revenus et les Dépenses des Ménages. Pendant les six distributions, trois enquêtes PDM seront conduites pour cerner la satisfaction des bénéficiaires (sécurité pendant les distributions, quantités et qualité des denrées) et les effets de la distribution des coupons sur leur SCA et leurs dépenses alimentaires. Après la dernière distribution, une enquête finale sera réalisée pour mieux comprendre les effets du projet sur les bénéficiaires. Ce système de suivi sera assuré par un échantillonnage au sein de la population bénéficiaire.

#### Indicators

| Code                                                                                                                                       | Cluster              | Indicator                                                                                                                                                                               | End cycle beneficiaries |       |      |       | End cycle Target |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------|------|-------|------------------|
|                                                                                                                                            |                      |                                                                                                                                                                                         | Men                     | Women | Boys | Girls |                  |
| Indicator 1.1.1                                                                                                                            | Sécurité Alimentaire | # de membres des communautés et d'autorités impliqués dans le projet                                                                                                                    |                         |       |      |       | 100              |
| <b>Means of Verification</b> : Liste de présence pendant les réunions de planification et de programmation avec les communautés            |                      |                                                                                                                                                                                         |                         |       |      |       |                  |
| Indicator 1.1.2                                                                                                                            | Sécurité Alimentaire | # de personnes en insécurité alimentaire sévère ayant accès de façon régulière à une quantité suffisante et adéquate de nourriture de qualité (données désagrégées par sexe et par âge) | 200                     | 250   | 125  | 125   | 700              |
| <b>Means of Verification</b> : Listing des bénéficiaires, Fiches de distribution des coupons et/ou de cash émargées par les bénéficiaires. |                      |                                                                                                                                                                                         |                         |       |      |       |                  |
| Indicator 1.1.3                                                                                                                            | Sécurité Alimentaire | # de bénéficiaires ayant reçu des transferts d'espèces et/ou des coupons (données désagrégées par sexe et par âge)                                                                      | 200                     | 250   | 125  | 125   | 700              |
| <b>Means of Verification</b> : Listing des bénéficiaires, Fiches de distribution des coupons et/ou de cash émargées par les bénéficiaires. |                      |                                                                                                                                                                                         |                         |       |      |       |                  |
| Indicator 1.1.4                                                                                                                            | Sécurité Alimentaire | % de ménages assistés ayant un score de consommation alimentaire < 21                                                                                                                   |                         |       |      |       | 60               |
| <b>Means of Verification</b> : Enquete Baseline, PDM et Endline sur le SCA                                                                 |                      |                                                                                                                                                                                         |                         |       |      |       |                  |
| Indicator 1.1.5                                                                                                                            | Sécurité Alimentaire | # d'évaluations post distributions menées                                                                                                                                               |                         |       |      |       | 4                |
| <b>Means of Verification</b> : Rapports d'enquetes PDM                                                                                     |                      |                                                                                                                                                                                         |                         |       |      |       |                  |

#### Outcome 2

L'objectif spécifique 2 consiste à assurer aux ménages retournés et d'accueil l'accès à des AGRs ou la relance d'AGRs leur permettant d'avoir des sources de revenus substantielles pour redynamiser leurs moyens d'existence après le retour dans la sous-préfecture de Mbres

#### Output 2.1

##### Description

100 jeunes hommes et 100 jeunes femmes identifiés parmi les plus vulnérables y compris 40 commerçantes améliorent leurs revenus à travers le lancement ou la relance de leurs AGR

##### Assumptions & Risks

Hypothèse: La situation sécuritaire est stable et on ne note pas de nouveaux déplacements dans la zone. Risque d'exposition des bénéficiaires (femmes notamment à des risques de sécurité). C'est pourquoi IRC et ses partenaires feront une analyse de la sécurité avant de procéder à la distribution du cash et utilisera des mécanismes communautaires adaptés pour faire l'opération dans la discrétion et dans des sites appropriés.

#### Activities

##### Activity 2.1.1

Identification participative des bénéficiaires: Tout comme pour les coupons, les bénéficiaires seront identifiés de façon participative dans les communautés à travers les comités de sélection élus par chaque communauté. A l'issue des prises de contacts avec autorités locales et représentants des communautés ciblées par le projet, l'équipe d'IRC procédera en collaboration avec lesdites communautés à la mise en place des comités communautaires de sélection sur la base de critères de vulnérabilité convenus avec elles. Dans chaque communauté, les populations pendant des Assemblées, éliront leurs représentants qui feront partie des comités de sélection des bénéficiaires. Une proportion des ménages sélectionnés par ces comités sera vérifiée par l'équipe. Les bénéficiaires sélectionnés sont valides par les comités et les communautés.

##### Activity 2.1.2

Mise en place des plans d'affaires: IRC a des compétences avérées dans la mise en place des AGR et de l'accompagnement des bénéficiaires en s'appuyant sur des outils simplifiés de mise en œuvre et de suivi. Chaque bénéficiaire sera appuyé dans l'élaboration d'un plan d'affaires qui comprendra l'AGR souhaitée, les moyens matériels et les coûts, la justification de l'AGR et le plan de gestion entre autres. L'équipe IRC aidera les bénéficiaires à monter ces plans d'affaires. Les bénéficiaires seront les 120 ménages vulnérables et les 80 commerçantes. Les femmes détaillantes du marché seront appuyées dans l'optique de renforcer leurs AGRs qui sont encore embryonnaires, ce qui leur permet d'améliorer leurs revenus. Calculer par rapport au niveau des revenus locaux Distribution de cash: Un montant approximatif de \$150 correspondant au plan d'affaires indiqué par chaque bénéficiaire sera octroyé suite à la formation et cet exercice sera sanctionné par la signature d'un document probatoire. Le montant reflète la réalité du marché. A la suite de la mise en place des AGR par les bénéficiaires, une fiche de suivi des AGR sera utilisée pendant 6 mois auprès de chaque bénéficiaire dans le but d'assurer l'accompagnement nécessaire à la réussite de l'AGR.

##### Activity 2.1.3



Formations des bénéficiaires: Dans le but de garantir une gestion durable des fonds mis à disposition des bénéficiaires, IRC utilisera son module de Learn to Earn (L2E) pour former les bénéficiaires avant l'octroi du cash. Ce module est basé sur des exemples concrets de réussite d'une micro entreprise et est très adaptée à des contextes où on prétend lancer ou relancer des AGR en relation avec les jeunes. Chaque bénéficiaire suivra obligatoirement la formation en langue locale "Sango". Cette formation permettra aux bénéficiaires de se familiariser avec les notions basiques de gestion de l'argent et des risques associés.

#### Activity 2.1.4

Distribution de cash: Un montant approximatif de \$150 correspondant au plan d'affaires indiqué par chaque bénéficiaire sera octroyé suite à la formation et cet exercice sera sanctionné par la signature d'un document probatoire. A la suite de la mise en place des AGR par les bénéficiaires, une fiche de suivi des AGR sera utilisée pendant 6 mois auprès de chaque bénéficiaire dans le but d'assurer l'accompagnement nécessaire à la réussite de l'AGR.

#### Activity 2.1.5

Suivi et Evaluation (PDM et Evaluation de l'AGR): Suite à la distribution du cash ou des kits pour les AGR, l'équipe procédera à une enquête de suivi pour comprendre l'utilisation du Cash ou du kit à l'aide d'un questionnaire. 10% des ménages seront enquêtés pendant cet exercice. De même, pour comprendre l'impact de l'AGR sur les ménages bénéficiaires, une enquête mensuelle sera conduite auprès de chaque porteur pour évaluer le niveau d'avancement en vue d'apporter l'accompagnement nécessaire en cas de problèmes.

#### Indicators

| Code            | Cluster              | Indicator                                                         | End cycle beneficiaries |       |      |       | End cycle |
|-----------------|----------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------|------|-------|-----------|
|                 |                      |                                                                   | Men                     | Women | Boys | Girls | Target    |
| Indicator 2.1.1 | Sécurité Alimentaire | # de personnes qui reçoivent du Cash pour mettre en place une AGR |                         |       |      |       | 100       |

**Means of Verification** : Liste de distribution de cash signée par les bénéficiaires, copies des plans d'affaires et rapports de suivi des AGRs

|                 |                      |                                                                                          |  |  |  |  |    |
|-----------------|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|----|
| Indicator 2.1.2 | Sécurité Alimentaire | # de personnes mettant en place une AGR fonctionnelle après 3 mois et à la fin du projet |  |  |  |  | 80 |
|-----------------|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|----|

**Means of Verification** : Rapports de suivi des AGRs et d'évaluation

|                 |                      |                                                                        |  |  |  |  |     |
|-----------------|----------------------|------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|-----|
| Indicator 2.1.3 | Sécurité Alimentaire | # de bénéficiaires participant à la formation sur la gestion d'une AGR |  |  |  |  | 100 |
|-----------------|----------------------|------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|-----|

**Means of Verification** : Liste de participants aux formations, résultats pre-test et post-test des formations

|                 |                      |                                 |  |  |  |  |   |
|-----------------|----------------------|---------------------------------|--|--|--|--|---|
| Indicator 2.1.4 | Sécurité Alimentaire | # d'enquêtes de suivi réalisées |  |  |  |  | 3 |
|-----------------|----------------------|---------------------------------|--|--|--|--|---|

**Means of Verification** : Rapports de suivi mensuels des AGRs et d'évaluation finale

|                 |                      |                                           |  |  |  |  |   |
|-----------------|----------------------|-------------------------------------------|--|--|--|--|---|
| Indicator 2.1.5 | Sécurité Alimentaire | # d'évaluations post distributions menées |  |  |  |  | 3 |
|-----------------|----------------------|-------------------------------------------|--|--|--|--|---|

**Means of Verification** : Résultats issus des rapports PDM

#### Outcome 3

Les survivantes de VBG et les enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence reçoivent des services adaptés sur le plan psychosocial et médical ainsi que l'assistance et le soutien qu'il leur faut pour se remettre et s'épanouir

#### Output 3.1

##### Description

Les communautés soutiennent le rétablissement des personnes survivantes de VBG et les enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence, y compris l'accès aux services essentiels

##### Assumptions & Risks

Situation sécuritaire tendue ; Méconnaissance du nombre exact de rapatriés ou déplacés ; Les victimes de violence ont peur de parler par crainte de représailles et stigmatisation ; La sécurité du personnel en raison de l'insécurité et du conflit ; Difficultés d'accès aux zones ciblées du fait de l'insécurité ; Rejet de certains membres de la communauté du fait de leur appartenance ; Lacunes au niveau des ressources humaines de certains services de protection de base. C'est pourquoi un système communautaire sera mis en place pour faciliter l'identification et l'appui à la prise en charge psychosociale des survivants en vue d'améliorer l'implication des femmes/hommes membres de la communauté

##### Activities

###### Activity 3.1.1

Renforcement des capacités des volontaires/OCB/RECOPE/FAT/leaders communautaires/ sur les concepts fondamentaux de la VBG, les notions de base en protection de l'enfance et le référencement

###### Activity 3.1.2

Sensibilisation des communautés sur les concepts fondamentaux de la VBG, les notions de base en protection de l'enfance et le référencement

###### Activity 3.1.3

Focus group pour audit de sécurité pour l'accès au service de protection de base des personnes survivantes et des enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence par la communauté et mapping sécuritaire

#### Indicators

| Code            | Cluster    | Indicator                                                    | End cycle beneficiaries |       |      |       | End cycle |
|-----------------|------------|--------------------------------------------------------------|-------------------------|-------|------|-------|-----------|
|                 |            |                                                              | Men                     | Women | Boys | Girls | Target    |
| Indicator 3.1.1 | Protection | # de réseaux et mécanismes communautaires en place et actifs |                         |       |      |       | 10        |

**Means of Verification** : Liste des structures communautaires/RECOPE/Comite VBG, rapport formation et liste de présence

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------|-------------|--------------|------------------|
| Indicator 3.1.2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Protection     | # de personnes directement touchées par les initiatives de protection communautaires (données désagrégées par sexe et par âge)                                                                                  | 1,500                           | 2,500        | 650         | 850          | 5,500            |
| <b>Means of Verification</b> : Rapport mensuel/trimestriel/ fiche de sensibilisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| Indicator 3.1.3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Protection     | # d'enfants séparés ou non accompagnés bénéficiant de processus IDTR (données désagrégées par sexe)                                                                                                             |                                 |              | 80          | 100          | 180              |
| <b>Means of Verification</b> : Base de données, dossiers de suivi individuel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| Indicator 3.1.4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Protection     | # de mécanismes communautaires en protection de l'enfance (comprenant des hommes et des femmes) mis en place/renforcés                                                                                          |                                 |              |             |              | 10               |
| <b>Means of Verification</b> : Rapport mensuel, rapport d'audit, rapport trimestriel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Output 3.2</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Description</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| Les survivantes de VBG et les enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence reçoivent les services adaptés et bénéficient de ressources et d'opportunités socio-économiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Assumptions &amp; Risks</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| Situation sécuritaire tendue ; Méconnaissance du nombre exact de rapatriés ou déplacés ; Les victimes de violence ont peur de parler par crainte de représailles et stigmatisation ; La sécurité du personnel en raison de l'insécurité et du conflit ; Difficultés d'accès aux zones ciblées du fait de l'insécurité ; Rejet de certains membres de la communauté du fait de leur appartenance ; Lacunes au niveau des ressources humaines de certains services de protection de base. C'est pourquoi IRC et ses partenaires feront une évaluation des besoins des survivants, avec ceux-ci avant de procéder à toute assistance socio-économique et utilisera des mécanismes communautaires adaptés pour faire l'opération dans la discrétion et dans des sites appropriés |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Activities</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Activity 3.2.1</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| Renforcement de capacités en techniques business skills, entrepreneuriat pour les OCB/RECOPE pour soutien et appui à la réinsertion socio-économique des personnes survivantes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Activity 3.2.2</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| Soutien et appui en kits Distribution des matériels/Intrants/Appui AGR pour les personnes survivantes et enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence identifiés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Activity 3.2.3</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| Session d'alphabétisation pour les personnes adultes survivantes de VBG et autres femmes/hommes vulnérables                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Indicators</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                |                                                                                                                                                                                                                 | <b>End cycle beneficiaries</b>  |              |             |              | <b>End cycle</b> |
| <b>Code</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>Cluster</b> | <b>Indicator</b>                                                                                                                                                                                                | <b>Men</b>                      | <b>Women</b> | <b>Boys</b> | <b>Girls</b> | <b>Target</b>    |
| Indicator 3.2.1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Protection     | # de survivants de VBG (désagrégé par sexe et par âge) ayant bénéficié d'activités génératrices de revenus ou de réinsertion sociale mise en oeuvre par des groupements féminins et/ou associations de jeunesse | 5                               | 15           | 10          | 15           | 45               |
| <b>Means of Verification</b> : Rapport trimestriel et fiche de suivi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| Indicator 3.2.2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Protection     | # d'enfants identifiés et référés ayant reçu de l'appui suite à leur référencement (données désagrégées par sexe)                                                                                               |                                 |              | 30          | 70           | 100              |
| <b>Means of Verification</b> : Rapport trimestriel et fiche de suivi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Additional Targets :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Protection</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Cluster objectives</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                | <b>Strategic Response Plan (SRP) objectives</b>                                                                                                                                                                 | <b>Percentage of activities</b> |              |             |              |                  |
| 2016 Objectif 2 : Les populations affectées par le conflit ont un accès effectif en sûreté et en dignité, à des mécanismes de prévention et de réponse aux risques de protection les plus critiques y compris les violences basées sur le genre et les violations des droits de l'enfant.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                | Objectif 2 SRP - 2016 : Sauver des vies : Les populations affectées ont accès à une assistance d'urgence intégrée assurant leur survie et préservant leur sécurité et leur dignité.                             |                                 |              |             |              | 100              |
| <b>Contribution to Cluster/Sector Objectives :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Outcome 1</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| Les survivantes de VBG et les enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence reçoivent des services adaptés sur le plan psychosocial et médical ainsi que l'assistance et le soutien qu'il leur faut pour se remettre et s'épanouir                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Output 1.1</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |
| <b>Description</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                |                                                                                                                                                                                                                 |                                 |              |             |              |                  |



Les services de prise en charge de qualité sont disponibles pour les personnes survivantes de VBG et les enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence

### Assumptions & Risks

La situation sécuritaire est stable et on ne note pas de nouveaux déplacements dans la zone. Risque d'exposition des bénéficiaires (femmes notamment à des risques de sécurité); Méconnaissance du nombre exact de rapatriés ou déplacés ; Les victimes de violence ont peur de parler par crainte de représailles et stigmatisation ; La sécurité du personnel en raison de l'insécurité et du conflit ; Difficultés d'accès aux zones ciblées du fait de l'insécurité ; Rejet de certains membres de la communauté du fait de leur appartenance ; Lacunes au niveau des ressources humaines de certains services de protection de base. Lorsque la situation sécuritaire se dégrade pendant la mise en œuvre du projet, IRC a des mécanismes de gestion de la sécurité qui permettent de trouver un couloir pour atteindre les bénéficiaires en collaboration avec OCHA et la MINUSCA dans les zones d'intervention. IRC a également recours à des analyses sécuritaires et à du plaidoyer auprès des protagonistes du conflit en vue d'atteindre les bénéficiaires.

### Activities

#### Activity 1.1.1

Renforcement de capacités techniques des prestataires de services et du personnel IRC sur la prise en charge des personnes survivantes de VBG, spécifiquement sur la prise en charge clinique des cas de violence sexuelle/prise en charge clinique des cas d'enfants victimes de violence sexuelle

#### Activity 1.1.2

Prise en charge psychosociale directe (par IRC) des personnes survivantes et enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence /appui counseling/référencement/assistance médicale et juridique

#### Activity 1.1.3

Identification des volontaires/OCB/RECOPE/FAT pour mise en place de mécanismes communautaires de protection pour appui et soutien aux personnes survivantes et enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence

#### Activity 1.1.4

Mise en œuvre d'activités récréatives, gestion de cas et recherche/réunion familiale pour les enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence

### Indicators

| Code                                                                                                 | Cluster    | Indicator                                                                                                                                                                                                      | End cycle beneficiaries |       |           |           | End cycle |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------|-----------|-----------|-----------|
|                                                                                                      |            |                                                                                                                                                                                                                | Men                     | Women | Boys      | Girls     | Target    |
| Indicator 1.1.1                                                                                      | Protection | # de personnes survivantes de violences sexuelles enregistrées et ayant reçu une prise en charge médicale et psychosociale intégrée (données désagrégées par sexe et par âge)                                  | 10                      | 100   | 15        | 100       | 225       |
| <b>Means of Verification</b> : rapport mensuel/trimestriel, GBVIMS, formulaire d'admission, registre |            |                                                                                                                                                                                                                |                         |       |           |           |           |
| Indicator 1.1.2                                                                                      | Protection | # d'enfants qui ont bénéficié d'un appui psychosocial à travers des points d'écoute (cumulatif) (données désagrégées par sexe)                                                                                 |                         |       | 30        | 70        | 100       |
| <b>Means of Verification</b> : GBVIMS, fiche d'admission, rapport mensuel/trimestriel                |            |                                                                                                                                                                                                                |                         |       |           |           |           |
| Indicator 1.1.3                                                                                      | Protection | # d'enfants identifiés et référés ayant reçu de l'appui suite à leur référencement (données désagrégées par sexe)                                                                                              |                         |       | 70        | 100       | 170       |
| <b>Means of Verification</b> : Fiche d'enregistrement et registre                                    |            |                                                                                                                                                                                                                |                         |       |           |           |           |
| Indicator 1.1.4                                                                                      | Protection | # de survivants de VBG (désagrégé par sexe et par âge) ayant bénéficié d'activités génératrices de revenus ou de réinsertion sociale mise en œuvre par des groupements féminins et/ou associations de jeunesse | 0                       | 70    | 0         | 80        | 150       |
| <b>Means of Verification</b> : Rapport mensuel, GBVIMS, formulaire d'admission, registre             |            |                                                                                                                                                                                                                |                         |       |           |           |           |
| Indicator 1.1.5                                                                                      | Protection | d'enfants participants aux activités des espaces amis des enfants (données désagrégées par sexe)                                                                                                               |                         |       | 1,00<br>0 | 4,00<br>0 | 5,000     |

### Means of Verification :

### Output 1.2

#### Description

Les communautés soutiennent le rétablissement des personnes survivantes de VBG et les enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence, y compris l'accès aux services essentiels

### Assumptions & Risks

La situation sécuritaire est stable et on ne note pas de nouveaux déplacements dans la zone. Risque d'exposition des bénéficiaires (femmes notamment à des risques de sécurité); Méconnaissance du nombre exact de rapatriés ou déplacés ; Les victimes de violence ont peur de parler par crainte de représailles et stigmatisation ; La sécurité du personnel en raison de l'insécurité et du conflit ; Difficultés d'accès aux zones ciblées du fait de l'insécurité ; Rejet de certains membres de la communauté du fait de leur appartenance ; Lacunes au niveau des ressources humaines de certains services de protection de base. Lorsque la situation sécuritaire se dégrade pendant la mise en œuvre du projet, IRC a des mécanismes de gestion de la sécurité qui permettent de trouver un couloir pour atteindre les bénéficiaires en collaboration avec OCHA et la MINUSCA dans les zones d'intervention. IRC a également recours à des analyses sécuritaires et à du plaidoyer auprès des protagonistes du conflit en vue d'atteindre les bénéficiaires. C'est pourquoi un système communautaire sera mis en place pour faciliter l'identification et l'appui à la prise en charge psychosociale des survivants en vue d'améliorer l'implication des femmes/hommes membres de la communauté

### Activities

| Activity 1.2.1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------|------|-------|-----------|
| Renforcement des capacités des volontaires/OCB/RECOPE/FAT/leaders communautaires/ sur les concepts fondamentaux de la VBG, les notions de base en protection de l'enfance et le référencement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Activity 1.2.2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Renforcement des capacités des volontaires/OCB/RECOPE/FAT/leaders communautaires/ sur les concepts fondamentaux de la VBG, les notions de base en protection de l'enfance et le référencement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Activity 1.2.3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Focus group pour audit de sécurité pour l'accès au service de protection de base des personnes survivantes et des enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence par la communauté et mapping sécuritaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Indicators                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Code                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Cluster    | Indicator                                                                                                                                                                                                       | End cycle beneficiaries |       |      |       | End cycle |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |            |                                                                                                                                                                                                                 | Men                     | Women | Boys | Girls | Target    |
| Indicator 1.2.1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Protection | # des cas de PE références à travers des mécanismes de protection communautaires                                                                                                                                |                         |       |      |       | 225       |
| <b>Means of Verification</b> : Fiches reference et contre reference                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Indicator 1.2.2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Protection | # de réseaux et mécanismes communautaires en place et actifs                                                                                                                                                    |                         |       |      |       | 10        |
| <b>Means of Verification</b> : Liste des structures communautaires/RECOPE/Comite VBG, rapport formation et liste de presence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Indicator 1.2.3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Protection | # de personnes directement touchées par les initiatives de protection communautaires (données désagrégées par sexe et par âge)                                                                                  | 1,500                   | 2,500 | 650  | 850   | 5,500     |
| <b>Means of Verification</b> : Rapport mensuel/trimestriel/ fiche de sensibilisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Indicator 1.2.4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Protection | # d'enfants séparés ou non accompagnés bénéficiant de processus IDTR (données désagrégées par sexe)                                                                                                             |                         |       | 80   | 100   | 180       |
| <b>Means of Verification</b> : Base de donnees, dossiers de suivi individuel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Indicator 1.2.5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Protection | # de mécanismes communautaires en protection de l'enfance (comprenant des hommes et des femmes) mis en place/renforcés                                                                                          |                         |       |      |       | 10        |
| <b>Means of Verification</b> : Rapport mensuel, rapport d'audit, rapport trimestriel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Output 1.3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Les survivantes de VBG et les enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence reçoivent les services adaptés et bénéficient de ressources et d'opportunités socio-économiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Assumptions & Risks                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| La situation sécuritaire est stable et on ne note pas de nouveaux déplacements dans la zone. Risque d'exposition des bénéficiaires (femmes notamment à des risques de sécurité); Méconnaissance du nombre exact de rapatriés ou déplacés ; Les victimes de violence ont peur de parler par crainte de représailles et stigmatisation ; La sécurité du personnel en raison de l'insécurité et du conflit ; Difficultés d'accès aux zones ciblées du fait de l'insécurité ; Rejet de certains membres de la communauté du fait de leur appartenance ; Lacunes au niveau des ressources humaines de certains services de protection de base. Lorsque la situation sécuritaire se dégrade pendant la mise en œuvre du projet, IRC a des mécanismes de gestion de la sécurité qui permettent de trouver un couloir pour atteindre les bénéficiaires en collaboration avec OCHA et la MINUSCA dans les zones d'intervention. IRC a également recours à des analyses sécuritaires et à du plaidoyer auprès des protagonistes du conflit en vue d'atteindre les bénéficiaires. C'est pourquoi IRC et ses partenaires feront une évaluation des besoins des survivants, avec ceux-ci avant de procéder à toute assistance socio-économique et utilisera des mécanismes communautaires adaptés pour faire l'opération dans la discrétion et dans des sites appropriés. |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Activities                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Activity 1.3.1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Renforcement de capacités en techniques business skills, entrepreneuriat pour les OCB/RECOPE pour soutien et appui à la réinsertion socio-économique des personnes survivantes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Activity 1.3.2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Soutien et appui en kits Distribution des matériels/Intrants/Appui AGR pour les personnes survivantes et enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence identifiées. Le contenu des kits sera décider en fonction des demandes des survivantes et enfants.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Activity 1.3.3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Session d'alphabétisation pour les personnes adultes survivantes de VBG et autres femmes/hommes vulnérables. Les cours seront de niveau 1, andragogie (pour adultes)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Indicators                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |
| Code                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Cluster    | Indicator                                                                                                                                                                                                       | End cycle beneficiaries |       |      |       | End cycle |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |            |                                                                                                                                                                                                                 | Men                     | Women | Boys | Girls | Target    |
| Indicator 1.3.1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Protection | # de survivants de VBG (désagrégé par sexe et par âge) ayant bénéficié d'activités génératrices de revenus ou de réinsertion sociale mise en oeuvre par des groupements féminins et/ou associations de jeunesse | 5                       | 15    | 10   | 15    | 45        |
| <b>Means of Verification</b> : Rapport trimestriel et fiche de suivi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |            |                                                                                                                                                                                                                 |                         |       |      |       |           |

**Additional Targets :****M & R****Monitoring & Reporting plan**

Un secteur clé pour l'IRC est le suivi et l'évaluation de ses projets et ceci sera appliqué pendant la mise en oeuvre de ce projet. Le Manager de ce projet préparera un outil de suivi des indicateurs qui sera régulièrement mis à jour pour suivre le progrès du projet et assurer la qualité des réalisations. L'équipe mise en place aussi bien sur le terrain qu'à Bangui aura les compétences nécessaires pour assurer la supervision du projet. Au niveau du terrain et avec l'appui et les conseils du Area Program Coordinator, le Manager du projet sera responsable du projet et apportera une présence régulière sur le terrain, un appui technique au jour le jour et un suivi du projet pour assurer ses résultats. De plus, le Deput Director of Programmes, le Grants Manager, le Gestionnaire du Suivi et évaluation et le Chef de Mission basés à Bangui joueront aussi un rôle important en guidant l'équipe terrain pour assurer les résultats prévus. De plus, les équipes du terrain et de Bangui se retrouveront régulièrement pour une réunion de revue du projet (Grants Review Meeting). Cette réunion assurera que tous problèmes et défis liés à la mise en oeuvre logistique, financière, de rapportage etc. seront résolus à temps.

IRC a mis en place des sytemes de M&E innovant utilisant un partage des donnes via les outils Box et des bases de donnes electroniques sur des tablettes et portables pour lla collecte et le suivi des donnes du terrain vers les bases. Le partage des donnees est ainsi facilite et permet aux differents intervenants d'assurer un suivi a distance. Pour le monitoring de protection, IRC utilise le systeme de GBVIMS pour reporter tout cas de VBG. De plus, IRC s'occupe du centre d'ecoute a l'hopital de Kaga-Bondoro.

**Workplan**

| Activitydescription                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Year | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| Activity 1.1.1: Prise de contact et implication des autorités locales: Afin d'assurer la redevabilité auprès des bénéficiaires, des prises de contacts et des échanges avec les autorités locales seront initiés par l'équipe d'IRC. Ils auront pour but de les informer et de les sensibiliser sur le projet, de les impliquer dans la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet. Ainsi, des réunions d'échange seront tenues dans chaque communauté dans l'optique que les populations bénéficiaires s'approprient du projet dès le départ. Pendant chaque réunion d'échange, le projet sera largement expliqué aux parties prenantes communautaires et l'occasion leur sera donnée d'exprimer leurs inquiétudes afin que leurs préoccupations seront prises en compte dans la mise en œuvre des activités.                                                                                                                                                                            | 2017 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| Activity 1.1.1: Renforcement de capacités techniques des prestataires de services et su personnel IRC sur la prise en charge des personnes survivantes de VBG, spécifiquement sur la prise en charge clinique des cas de violence sexuelle/prise en charge clinique des cas d'enfants victimes de violence sexuelle                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 2017 |   |   |   | X | X | X | X | X | X |    |    |    |
| Activity 1.1.2: Identification participative des bénéficiaires du projet et sélection des commerçants fournisseurs: IRC a une longue expertise en matière d'approches communautaires et de transferts monétaires. A l'issue des prises de contacts avec les autorités locales et représentants communautaires, IRC procédera à la mise en place des comités communautaires de sélection sur la base de critères de vulnérabilité convenus avec elles. Dans chaque communauté, les populations pendant des Assemblées, éliront leurs représentants qui feront partie des comités de sélection. De même, les commerçants partenaires pour livrer les marchandises aux bénéficiaires seront sélectionnés suite à l'évaluation de leurs capacités et des conventions de partenariat seront établies avec eux/elles. Les commerçants semi grossistes et grossistes seront enquêtés à l'aide d'une fiche d'évaluation des capacités (approvisionnement, sources, régularité, stabilité, paiement de taxes, quantités). | 2017 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| Activity 1.1.2: Prise en charge psychosociale directe (par IRC) des personnes survivantes et enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence /appui counseling/référencement/assistance médicale et juridique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 2017 |   |   | X | X | X | X | X | X | X | X  |    |    |
| Activity 1.1.3: Distribution de cash/coupons alimentaires et échanges avec les commerçants: Suite à l'identification des bénéficiaires, un programme de distribution sera établi de concert avec les autorités locales, bénéficiaires et commerçants. Avant chaque distribution, les bénéficiaires seront informés des lieux et dates de distribution et des modalités d'échanges des coupons sur les marchés. Pour assurer la transparence dans les échanges, une fiche de prix convenus par quantité/denrée sera affichée au niveau de chaque boutique afin que le bénéficiaire s'y réfère et ces informations seront communiquées aux bénéficiaires pendant la distribution. Spécifiquement pour la distribution de coupons, une enquête rapide sera conduite auprès des bénéficiaires pour conforter le choix des denrées à mettre dans le panier alimentaire en vue de respecter les préférences alimentaires mais aussi la prise en compte de la valeur nutritive des aliments choisis.                    | 2017 |   |   | X | X | X | X | X |   |   |    |    |    |
| Activity 1.1.3: Identification des volontaires/OCB/RECOPE/FAT pour mise en place de mécanismes communautaires de protection pour appui et soutien aux personnes survivantes et enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 2017 |   |   | X | X |   |   |   |   |   |    |    |    |
| Activity 1.1.4: Mise en œuvre d'activités récréatives, gestion de cas et recherche/réunification familiale pour les enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 2017 |   |   |   | X | X | X | X | X | X | X  |    |    |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |      |  |  |   |   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--|--|---|---|---|---|---|---|---|--|--|--|--|
| Activity 1.1.4: Suivi et évaluation des activités (Baseline, Post distribution monitoring, Endline et Atelier de capitalisation): Avant la première distribution, une enquête Baseline sera conduite et portera sur un échantillon de 10% des ménages et sur le Score de Consommation Alimentaire (SCA), les Revenus et les Dépenses des Ménages. Pendant les six distributions, trois enquêtes PDM seront conduites pour cerner la satisfaction des bénéficiaires (sécurité pendant les distributions, quantités et qualité des denrées) et les effets de la distribution des coupons sur leur SCA et leurs dépenses alimentaires. Après la dernière distribution, une enquête finale sera réalisée pour mieux comprendre les effets du projet sur les bénéficiaires. Ce système de suivi sera assuré par un échantillonnage au sein de la population bénéficiaire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 2017 |  |  | X | X | X | X | X | X | X |  |  |  |  |
| Activity 1.2.1: Renforcement des capacités des volontaires/OCB/RECOPE/FAT/leaders communautaires/ sur les concepts fondamentaux de la VBG, les notions de base en protection de l'enfance et le référencement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 2017 |  |  |   | X | X | X | X | X | X |  |  |  |  |
| Activity 1.2.2: Renforcement des capacités des volontaires/OCB/RECOPE/FAT/leaders communautaires/ sur les concepts fondamentaux de la VBG, les notions de base en protection de l'enfance et le référencement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 2017 |  |  |   | X | X | X | X | X | X |  |  |  |  |
| Activity 1.2.3: Focus group pour audit de sécurité pour l'accès au service de protection de base des personnes survivantes et des enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence par la communauté et mapping sécuritaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 2017 |  |  | X | X | X |   |   |   |   |  |  |  |  |
| Activity 1.3.1: Renforcement de capacités en techniques business skills, entrepreneuriat pour les OCB/RECOPE pour soutien et appui a la réinsertion socio-économique des personnes survivantes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 2017 |  |  |   | X | X | X | X | X | X |  |  |  |  |
| Activity 1.3.2: Soutien et appui en kits Distribution des matériels/Intrants/Appui AGR pour les personnes survivantes et enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence identifiées. Le contenu des kits sera décider en fonction des demandes des survivantes et enfants.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 2017 |  |  |   | X | X | X | X | X | X |  |  |  |  |
| Activity 1.3.3: Session d'alphabétisation pour les personnes adultes survivantes de VBG et autres femmes/hommes vulnérables. Les cours seront de niveau 1, andragogie (pour adultes)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 2017 |  |  |   | X | X | X | X | X | X |  |  |  |  |
| Activity 2.1.1: Identification participative des bénéficiaires: Tout comme pour les coupons, les bénéficiaires seront identifiés de façon participative dans les communautés à travers les comités de sélection élus par chaque communauté. A l'issue des prises de contacts avec autorités locales et représentants des communautés ciblées par le projet, l'équipe d'IRC procédera en collaboration avec lesdites communautés à la mise en place des comités communautaires de sélection sur la base de critères de vulnérabilité convenus avec elles. Dans chaque communauté, les populations pendant des Assemblées, éliront leurs représentants qui feront partie des comités de sélection des bénéficiaires. Une proportion des ménages sélectionnés par ces comites sera vérifiée par l'équipe. Les bénéficiaires sélectionnés sont valides par les comités et les communautés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 2017 |  |  |   |   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |
| Activity 2.1.2: Mise en place des plans d'affaires: IRC a des compétences avérées dans la mise en place des AGR et de l'accompagnement des bénéficiaires en s'appuyant sur des outils simplifiés de mise en œuvre et de suivi. Chaque bénéficiaire sera appuyé dans l'élaboration d'un plan d'affaires qui comprendra l'AGR souhaitée, les moyens matériels et les couts, la justification de l'AGR et le plan de gestion entre autres. L'équipe IRC aidera les bénéficiaires à monter ces plans d'affaires. Les bénéficiaires seront les 120 ménages vulnérables et les 80 commerçantes. Les femmes détaillantes du marché seront appuyées dans l'optique de renforcer leurs AGRs qui sont encore embryonnaires, ce qui leur permet d'améliorer leurs revenus. Calculer par rapport au niveau des revenus locaux Distribution de cash: Un montant approximatif de \$150 correspondant au plan d'affaires indiqué par chaque bénéficiaire sera octroyé suite à la formation et cet exercice sera sanctionné par la signature d'un document probatoire. Le montant reflète la réalité du marché. A la suite de la mise en place des AGR par les bénéficiaires, une fiche de suivi des AGR sera utilisée pendant 6 mois auprès de chaque bénéficiaire dans le but d'assurer l'accompagnement nécessaire à la réussite de l'AGR. | 2017 |  |  | X | X | X | X | X | X | X |  |  |  |  |
| Activity 2.1.3: Formations des bénéficiaires: Dans le but de garantir une gestion durable des fonds mis à disposition des bénéficiaires, IRC utilisera son module de Learn to Earn (L2E) pour former les bénéficiaires avant l'octroi du cash. Ce module est base sur des exemples concrets de réussite d'une micro entreprise et est très adaptée à des contextes ou on prétend lancer ou relancer des AGR en relation avec les jeunes. Chaque bénéficiaire suivra obligatoirement la formation en langue locale "Sango". Cette formation permettra aux bénéficiaires de se familiariser avec les notions basiques de gestion de l'argent et des risques associés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 2017 |  |  | X | X | X | X |   |   |   |  |  |  |  |
| Activity 2.1.4: Distribution de cash: Un montant approximatif de \$150 correspondant au plan d'affaires indiqué par chaque bénéficiaire sera octroyé suite à la formation et cet exercice sera sanctionné par la signature d'un document probatoire. A la suite de la mise en place des AGR par les bénéficiaires, une fiche de suivi des AGR sera utilisée pendant 6 mois auprès de chaque bénéficiaire dans le but d'assurer l'accompagnement nécessaire à la réussite de l'AGR.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 2017 |  |  | X | X | X | X |   |   |   |  |  |  |  |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |      |  |  |   |   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--|--|---|---|---|---|---|---|---|--|--|--|--|--|
| Activity 2.1.5: Suivi et Evaluation (PDM et Evaluation de l'AGR): Suite à la distribution du cash ou des kits pour les AGR, l'équipe procédera à une enquête de suivi pour comprendre l'utilisation du Cash ou du kit à l'aide d'un questionnaire. 10% des ménages seront enquêtés pendant cet exercice. De même, pour comprendre l'impact de l'AGR sur les ménages bénéficiaires, une enquête mensuelle sera conduite auprès de chaque porteur pour évaluer le niveau d'avancement en vue d'apporter l'accompagnement nécessaire en cas de problèmes. | 2017 |  |  |   |   | X | X | X | X |   |  |  |  |  |  |
| Activity 3.1.1: Renforcement des capacités des volontaires/OCB/RECOPE/FAT/leaders communautaires/ sur les concepts fondamentaux de la VBG, les notions de base en protection de l'enfance et le référencement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 2017 |  |  | X | X | X | X |   | X | X |  |  |  |  |  |
| Activity 3.1.2: Sensibilisation des communautés sur les concepts fondamentaux de la VBG, les notions de base en protection de l'enfance et le référencement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 2017 |  |  | X | X | X | X | X | X | X |  |  |  |  |  |
| Activity 3.1.3: Focus group pour audit de sécurité pour l'accès au service de protection de base des personnes survivantes et des enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence par la communauté et mapping sécuritaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 2017 |  |  | X |   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |  |
| Activity 3.2.1: Renforcement de capacités en techniques business skills, entrepreneuriat pour les OCB/RECOPE pour soutien et appui a la réinsertion socio-économique des personnes survivantes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 2017 |  |  | X | X | X | X | X | X |   |  |  |  |  |  |
| Activity 3.2.2: Soutien et appui en kits Distribution des matériels/Intrants/Appui AGR pour les personnes survivantes et enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence identifiés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 2017 |  |  | X | X | X | X | X | X | X |  |  |  |  |  |
| Activity 3.2.3: Session d'alphabétisation pour les personnes adultes survivantes de VBG et autres femmes/hommes vulnérables                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 2017 |  |  | X | X | X | X | X |   |   |  |  |  |  |  |

## OTHER INFO

### Accountability to Affected Populations

À l'IRC, nous sommes responsables - individuellement et collectivement - pour nos comportements, actions et résultats.

- Nous sommes responsables et transparents dans nos relations avec nos collègues, nos bénéficiaires, nos partenaires, nos bailleurs et avec les communautés dans lesquels nous travaillons.
- Nous nous efforçons de respecter les lois des institutions régissant où nous travaillons.
- Nous maintenons et diffusons des informations financières précises et des informations sur nos objectifs et nos activités aux parties intéressées.
- Nous intégrons la responsabilité individuelle du personnel grâce à l'utilisation d'évaluations de performance.
- Nous utilisons des ressources disponibles à notre organisation afin de poursuivre notre mission et nos objectifs stratégiques avec les moyens les plus rentables.
- Nous nous efforçons d'éliminer les gâchis et les dépenses inutiles, et de diriger toutes les ressources possibles pour les personnes que nous servons.

En effet, IRC s'engage à fournir une assistance qui réponde aux besoins et perspectives des personnes touchées par le déplacement forcé. Nous solliciterons systématiquement les points de vue de nos bénéficiaires et nous adopterons une approche participative et les informer de nos décisions sur l'aide à fournir, à qui, quand, où et comment. Ceci permettra d'une part à IRC d'informer et de rendre compte aux communautés bénéficiaires et, d'autre part, aux bénéficiaires et autres membres de communauté des bénéficiaires de donner leurs critiques, sentiments et impressions sur les actions menées. Il sera installé proche de toutes les communautés un Bureau de plainte pour permettre à celles-ci de pauser tous leurs problèmes et d'avoir des informations en temps réel. Des réunions de travail seront organisées avec les autorités locales, les membres des comités de sélection et des organisations locales. Les leaders communautaires et les populations elles-mêmes seront impliqués durant tout le processus du projet et seront consultés à chaque fois que besoin. Les Comités de sélection mis en place dans chaque village bénéficiaire (composé du Chef de village, d'1 représentant des jeunes, d'1 représentante des femmes, d'1 représentant des confessions religieuses et d'1 représentant d'un site des PDIs le plus proche) seront un intermédiaire incontournable dans la communication avec les bénéficiaires et leurs communautés qui, eux, peuvent aussi nous remonter des informations et recevoir des feedbacks de notre côté lors des réunions publiques et auprès du Bureau de plainte installé dans un endroit sécurisé et facile d'accès.

L'ensemble des staffs IRC impliqués dans la mise en œuvre de ce projet recevront une copie du règlement intérieur et ils signeront un formulaire de prise de connaissance des politiques en vigueur au sein d'IRC. Des mesures de contrôle administratif et financier seront également mises en œuvre durant l'exécution du projet. Il est également prévu une évaluation externe du projet par un acteur indépendant. De plus, IRC mettra en place ses directives en ce qui concerne les points clés de la sensibilité lie en conflit et plus particulièrement en Centrafrique. Voir notre PR en annexe

### Implementation Plan

La mise en œuvre du projet va débuter par la mise en œuvre des activités préparatoires à savoir l'acquisition des équipements, le lancement des procédures d'achat, les rencontres d'information avec les autorités et le représentant communautaire et préfectoral, préparation des activités, la validation des plans d'activités. Ces activités seront principalement réalisées au cours du premier mois de mise en œuvre. La coordination des activités se fera également au niveau régional et national à travers une participation plus assidue aux réunions du sous-cluster régional à Kaga Bandoro et du cluster national à Bangui. Ces activités de coordination au niveau régional et national permettront de maintenir un contact régulier et pour des échanges d'information et solliciter des appuis techniques et/ou matériels.

L'ensemble des activités seront mises en œuvre de manière participative permettant une collaboration dynamique et active entre les populations cibles et IRC. Ainsi tout au long du projet, IRC engagera les bénéficiaires dans la prise de décision et leur feedback sera utilisé en vue d'ajuster les activités afin de répondre au mieux à leurs besoins. De même, tenant compte de la volatilité et de la violence du contexte, notamment l'augmentation des incidents sécuritaires durant la saison sèche et les périodes de transhumance, pouvant entraîner des changements soudains du contexte impactant directement les capacités des intervenants à mettre en œuvre efficacement les activités, il est important d'adopter une approche flexible et dynamique dans la planification et la mise en œuvre des programmes. Par conséquent, IRC propose une plus grande flexibilité dans la mise en œuvre afin d'être en mesure d'adapter l'approche à un environnement en constante évolution. L'objectif général comme les objectifs spécifiques resteront identiques tout au long du projet mais les activités et les intrants seront réajustés selon la situation sécuritaire, les besoins et en coordination avec le FH. En effet, des changements dans les approches programmatiques ou de suivi pourraient être apportés en raison des mouvements de population sous la forme de nouveaux afflux et/ou de nouveaux retours, tout en visant à continuer à répondre aux besoins des bénéficiaires de la manière la plus complète possible. Par exemple, si des mouvements de groupes armés sont identifiés à proximité d'une communauté devant recevoir un appui financier sous forme de cash, la distribution pourra être retardée ou remplacée par un appui en nature afin d'éviter de mettre en danger les communautés comme les équipes.

Pour le volet Protection, les comités locaux VBG/RECOPE qui seront formés à la prise en charge assureront la continuité des activités de prévention et de réponse en matière de protection.

Pour le volet Economique, les comités de sélection et les bénéficiaires seront formés sur les approches participatives et de sélection à partir des critères de vulnérabilité. Plus spécifiquement, un paquet de formation sera développé pour les bénéficiaires d'AGRs afin de mieux gérer leurs affaires après la phase-out du projet.

#### **Coordination with other Organizations in project area**

| Name of the organization | Areas/activities of collaboration and rationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| INTERSOS/ADEM            | Dans la mise en œuvre de ce projet, IRC poursuivra sa collaboration avec ADEM et INTERSOS, partenaires sur la première allocation dans la sous-préfecture de Mbrès. Cela se fera dans deux sens, la poursuite de l'harmonisation des méthodes et approches qui a commencé et les échanges techniques pendant la mise en œuvre des activités pour éviter la duplication de l'assistance au niveau des communautés et des bénéficiaires. Les concertations périodiques, le partage d'informations sur la situation sécuritaire et les partages de listes de bénéficiaires et des communautés, la mise en place commune d'un système de référence basée sur une approche holistique en fonction des services disponibles au sein de chaque structure. Cela sera effectif puisque cette deuxième allocation pourrait s'intéresser à des axes couverts par ADEM ou INTERSOS dans la première allocation pour répondre à des besoins spécifiques d'accès direct à l'alimentation ou d'appui aux AGR |

#### **Environment Marker Of The Project**

#### **Gender Marker Of The Project**

2a- The project is designed to contribute significantly to gender equality

#### **Justify Chosen Gender Marker Code**

Ce projet a deux composantes qui sont la Protection et l'Autonomisation de la Femme et la Protection et le Développement des Jeunes et des Enfants. A travers ces deux composantes, IRC vise à répondre aux besoins urgents, critiques et immédiats des survivants GBV et des filles et garçons de moins de 18 ans à Mbrès. Bien que IRC fournira un soutien à toutes les personnes vulnérables ayant des besoins de protection, le projet mettra un accent particulier sur les femmes et les filles qui constituent la plus grande partie de ses bénéficiaires. Par ailleurs, IRC veillera à impliquer les communautés dans la réintégration de ces bénéficiaires, en valorisant particulièrement le rôle des femmes et des filles dans la communauté et la société en général. Au cours des formations, groupes de discussion et sensibilisations organisées, IRC abordera des sujets tels que l'éducation des filles, le mariage précoce, les VBG, etc. Enfin, les femmes bénéficiaires des AGR qui le souhaiteront seront invitées avec leurs conjoints à participer à des séries de discussions sur la prise de décision économique au sein du foyer, les caractéristiques d'un foyer heureux, les différentes étapes de développement d'une dynamique de respect et de non-violence dans leurs foyers, etc. Cette approche EA\$E (Economic And Social Empowerment) développée par IRC est déjà utilisée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale.

#### **Protection Mainstreaming**



L'IRC vise à protéger et promouvoir les droits humains à la fois à travers des programmes autonomes de protection ainsi qu'à travers l'intégration de la protection dans d'autres programmes sectoriels. Notre approche de protection de l'intégration vise intégrer les principes des droits humains, à savoir un accès significatif et non-discrimination, la sécurité, la dignité, la participation et l'autonomisation, dans le travail de l'IRC dans tous les secteurs. Pour assurer la protection transversale des bénéficiaires, IRC procédera à plusieurs exercices :

1. Les check sécuritaires réguliers avant toute activité de rassemblement des activités (sensibilisation de masse, distributions, assistance)
2. Les focus groups avec les femmes et les filles pour la mitigation des risques en vue d'une réponse adaptée et sécurisée
3. Mettre en place des comités composés à la fois d'hommes et de femmes pour éviter l'exposition des femmes aux risques de violences post-activités.
4. Le choix d'endroits sécurisés et confidentiels pour effectuer toute distribution de coupons alimentaires et d'espèces afin de protéger les bénéficiaires contre tout acte de violence.
5. L'organisation des sites de distributions plus près des bénéficiaires dans leurs villages pour minimiser les risques de violence sur eux au retour des distributions, notamment les femmes et filles.
6. La prise en compte des ménages polygames pendant les enregistrements pour éviter toute discrimination au sein des foyers après les distributions.

De même, dans ce projet, le personnel sera choisi en collaboration avec la communauté pour assurer qu'ils représentent tous les groupes au sein de leur communauté et que personne de ceux ci ne sont discriminé.

Des évaluations participatives seront menées sous forme de consultation communautaire, de groupe de discussion et/ou de discussion avec des groupes cibles telles que les femmes, les filles, les garçons et les hommes – en fonction de l'âge, sur des thématiques de protection. Ainsi un suivi sur la protection sera réalisé afin de mettre en exergue une analyse des risques de protection, d'identifier les mécanismes de duplication néfastes et/ou positifs et d'avoir un retour des communautés sur des possibles solutions communautaires. IRC mettra en application les éléments clés et les actions majeures devant être menées pour assurer l'intégration des principes de la Protection dans la fourniture de l'assistance humanitaire conformément aux recommandations du cluster.

## Country Specific Information

### Safety and Security

La sécurité représente actuellement l'un des obstacles les plus importants dans les réponses d'IRC en RCA. Afin d'atténuer le risque de sécurité, l'IRC travaille pro-activement à maintenir ses réseaux de contacts dans le pays. L'organisation est présente dans la Nana Gribizi depuis 2007 et dans la Kémo. IRC a mis en place un réseau d'information formel et informel pour ensuite pouvoir capitaliser sur ces relations pour accroître la sécurité de ses équipes. Afin d'assurer que les questions de sécurité soient prioritaires, l'IRC a un Officier de Sécurité national à temps plein, qui travaille à développer ces réseaux, en collaboration avec le Area Program Manager basé à Kaga Bandoro qui est le point focal de sécurité et sera responsable pour toutes décisions sécuritaires dans la Kémo aussi. L'Officier de Sécurité travaille directement avec des partenaires locaux pour maintenir le contact avec les groupes armés opérant dans la zone d'intervention. Il effectue des visites régulières de soutien / supervision sur le terrain pour assurer que toutes menaces soient bien identifiées, bien atténuées et l'accès aux bénéficiaires assurée jusqu'à ce qu'un niveau de risque acceptable est franchie. Cependant le Directeur Pays et le Directeur Adjoint des Opérations entretiennent des contacts directs avec les acteurs internationaux de Bangui. L'IRC est aussi en contact régulier avec les forces de la MINUSCA ainsi qu'avec les organisations internationales partenaires dans la région. De plus, le protocole d'IRC assure que toutes équipes prennent contact avec les différentes parties prenantes au conflit pour souligner le caractère humanitaire et neutre de l'IRC et de son programme. La situation demeure préoccupante dans les zones du Nord-Ouest et du Centre Nord, du fait de la détérioration du niveau de sécurité dans ces préfectures. Les zones en phase d'urgence sont l'Ouham (Kabo et Batangafo), l'Ouham-Pendé (Ngaoundaye) et la Nana Gribizi (Mbrès), conséquence de nouvelles attaques armées et de l'augmentation des déplacés entre le début de l'année et août 2016 (73% et 47% respectivement dans l'Ouham et la Nana-Gribizi). Cette situation est suivie de près par le management d'IRC en lien avec les acteurs présents sur la zone pour s'adapter rapidement à tout changement dans le contexte sécuritaire.

### Access

IRC continuera de faire un plaidoyer auprès de la MINUSCA pour qu'ils continuent d'assurer la sécurité sur les axes, particulièrement sur l'axe Kaga-Bandoro-Mbres-Dékoa. Toutefois, dans le cas où la situation sécuritaire se détériore à nouveau, ou si l'accès est refusé pour des raisons climatiques ou autres, la stratégie de programme assure que activités continuent d'être fournies malgré l'absence de l'IRC. Le personnel de national assurera leur présence dans les zones d'intervention. De plus, les relais communautaires auront une présence continue au sein des communautés même si IRC ne peut être présent.

Le recrutement du staff national du projet se fera la ou c'est possible dans les communautés d'intervention et IRC aura une équipe roving programme et support qui fera régulièrement le déplacement vers Mbres. IRC étudie actuellement les possibilités d'accéder à Mbres via sa base de Dékoa étant donné la détérioration de l'axe Kaga-Bandoro-Mbres depuis la crise du 12 octobre 2016. Des motos seront mises à disposition des équipes pour accéder soit via Kaga-Bandoro ou Dékoa selon la sécurité sur l'axe et permettre de se déplacer sur la partie des routes ou c'est endommagées et ne permet pas l'accès d'un véhicule.

En outre, IRC affectera une équipe programme basée à Mbres en vue d'être plus près des bénéficiaires tout en maintenant une communication ouverte et du plaidoyer auprès des groupes armés actifs le cas échéant afin de faciliter la mise en œuvre des activités auprès des bénéficiaires. Renforcer l'acceptance auprès des populations locales et des acteurs de la zone à travers une communication ouverte sur le mandat, les objectifs et les activités d'IRC.

## BUDGET

| Code | Budget Line Description                                                                                                                                                                                                                                                                      | D / S | Quantity | Unit cost | Duration Recurrence | % charged to CHF | Total Cost |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|-----------|---------------------|------------------|------------|
| 1.1  | Salaries - Program Expat Staff                                                                                                                                                                                                                                                               | D     | 5        | 8,207.00  | 7                   | 21.00            | 60,321.45  |
|      | <i>Couvre les positions des Coordinateurs des activités liées aux VBG et ERD</i>                                                                                                                                                                                                             |       |          |           |                     |                  |            |
| 1.2  | ERD Cash and vouchers officer                                                                                                                                                                                                                                                                | D     | 1        | 717.00    | 4                   | 100.00           | 2,868.00   |
|      | <i>L'officier distribution est responsable sur le terrain de la mise en œuvre des activités de distribution de coupons, de l'identification en passant par l'organisation des distributions, du suivi des échanges entre commerçants et bénéficiaires, de la conduite des activités PDM.</i> |       |          |           |                     |                  |            |

|      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |   |    |          |   |        |           |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|----|----------|---|--------|-----------|
| 1.3  | ERD Cash and Vouchers Assistants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | D | 3  | 558.00   | 4 | 100.00 | 6,696.00  |
|      | <i>Les Assistants de Distribution sont charges d'animer les seances de travail avec les communautes, de suivre le processus de ciblage et de mettre le planning des distributions en collaboration avec les autorites locales et les populations. Ils collectent les donnees des enquetes PDM et gerent les presences pendant les seances de distribution.</i>                                                                                                                                                                                                                                       |   |    |          |   |        |           |
| 1.4  | ERD AGRs Officer                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | D | 1  | 717.00   | 8 | 100.00 | 5,736.00  |
|      | <i>L'Officier AGR assure le rôle de mobilisation auprès des bénéficiaires et les communautés pour des activités en lien avec les AGR et le marché. Il supervise les activités de mobilisation communautaire et est à l'écoute des communautés et des bénéficiaires pour remonter leur plainte et y donner réponse afin de faciliter la rédévabilité envers eux. Il prend toutes initiatives nécessaires au bon déroulement des activités du projet. En outre, il est l'organisateur des formations en faveur des bénéficiaires des activités AGRs en collaboration avec l'Officier de Formation.</i> |   |    |          |   |        |           |
| 1.5  | ERD AGRs Assistants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | D | 2  | 558.00   | 8 | 100.00 | 8,928.00  |
|      | <i>Les Assistants AGRs (staff nationaux) sont responsables devant les bénéficiaires de l'animation, de la mobilisation communautaire autour des activités AGRs. Ils sont charges de l'identification des bénéficiaires, de la tenue des listes de bénéficiaires, des enquêtes régulières auprès des bénéficiaires</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                |   |    |          |   |        |           |
| 1.6  | Training officer                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | D | 1  | 717.00   | 8 | 100.00 | 5,736.00  |
|      | <i>Le training officer est un staff national basé à Kagabandoro, avec des déplacements fréquents sur le terrain. Il appui l'équipe du projet dans les activités de renforcement des capacités des bénéficiaires et apporte un appui technique dans la mise en œuvre des activités d'appui à la formation technique et professionnelle. Dans le présent projet, il gèrera l'ensemble des formations pour les bénéficiaires des AGRs, en assurera le suivi et l'évaluation en collaboration avec l'Officier AGR</i>                                                                                    |   |    |          |   |        |           |
| 1.7  | Monitoring and Evaluation Assistant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | D | 1  | 558.00   | 8 | 100.00 | 4,464.00  |
|      | <i>Ce staff s'impliquera dans les activités de suivi &amp; évaluation et du monitoring. Il appuie les Officiers AGR et Distribution dans la planification, la préparation et la supervision des opérations des enquêtes. Il supervise les traitements des données et le suivi régulier des indicateurs. Ce staff sera basé à Mbres pour le suivi et l'évaluation du projet – il sera dédié à 100%. Les tâches M&amp;E étant complexes et la collecte et l'analyse des données requérant une personne pleinement consacrée à cela, IRC a toujours garde un M&amp;E par projet</i>                     |   |    |          |   |        |           |
| 1.8  | CYPD National Manager                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | D | 1  | 1,035.00 | 9 | 50.00  | 4,657.50  |
|      | <i>Couvre la position du gestionnaire de projet basé à Kagabandoro pour la mise en œuvre</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |   |    |          |   |        |           |
| 1.9  | CYPD Social Assistants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | D | 3  | 558.00   | 8 | 100.00 | 13,392.00 |
|      | <i>Couvre les salaires des agents chargés de la prise en charge psychosociale sur le terrain</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |   |    |          |   |        |           |
| 1.10 | CYPD Database and M&E manager                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | D | 1  | 1,035.00 | 9 | 50.00  | 4,657.50  |
|      | <i>Couvre la position de la personne chargée de recueillir les données sur le terrain</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |   |    |          |   |        |           |
| 1.11 | WPE national manager                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | D | 1  | 1,035.00 | 9 | 50.00  | 4,657.50  |
|      | <i>Couvre la position du gestionnaire de projet basé à Kagabandoro pour la mise en œuvre</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |   |    |          |   |        |           |
| 1.12 | WPE Psychosocial assistants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | D | 2  | 558.00   | 8 | 100.00 | 8,928.00  |
|      | <i>Couvre les salaires des agents chargés de la prise en charge psychosociale VBG et des audits de sécurité sur le terrain</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |   |    |          |   |        |           |
| 1.13 | WPE Psychosocial officer                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | D | 1  | 717.00   | 8 | 100.00 | 5,736.00  |
|      | <i>Couvre le salaire du superviseur des assistants psychosociaux sur le terrain et assure un appui technique en renforcement de capacités</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |   |    |          |   |        |           |
| 1.14 | Training and community mobilizers Assistants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | D | 2  | 558.00   | 8 | 100.00 | 8,928.00  |
|      | <i>Couvre la position des agents de terrain en charge des activités de sensibilisation, de formation et de gestion audit de sécurité</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |   |    |          |   |        |           |
| 1.15 | WPE GBVIMS Officer                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | D | 1  | 717.00   | 5 | 100.00 | 3,585.00  |
|      | <i>Couvre le salaire du gestionnaire de base de données VBG national basé à Kagabandoro</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |   |    |          |   |        |           |
| 1.16 | WPE Socio Economic Officer                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | D | 1  | 717.00   | 8 | 100.00 | 5,736.00  |
|      | <i>Couvre le salaire du superviseur en charge du volet accès et contrôle socio-économique des survivantes VBG</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |   |    |          |   |        |           |
| 1.17 | Area Program Coordinator/Kaga Bandoro-Mbres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | D | 1  | 9,623.00 | 9 | 10.00  | 8,660.70  |
|      | <i>Couvre les salaires et les compléments de salaire pour Area Programme Coordinator du Bureau IRC de Kaga Bandoro-Mbres @ 10%</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |   |    |          |   |        |           |
| 1.18 | National Support Staff / Kagabandoro                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | D | 25 | 544.00   | 9 | 7.00   | 8,568.00  |

|                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |   |     |           |    |        |                   |
|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|-----|-----------|----|--------|-------------------|
|                                         | <i>Ce montant couvre les salaires des staffs nationaux basées a kagabandoro @10%</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |   |     |           |    |        |                   |
| 1.19                                    | ERD/WPE Technical advisor field visits                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | D | 1   | 284.00    | 10 | 100.00 | 2,840.00          |
|                                         | <i>Ce montant couvre les visites de terrain des technical advisor pour la protection et pour ERD.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |   |     |           |    |        |                   |
| 1.20                                    | Expatriate Support Staff/Bangui (7 pers @10%) : Country Director, Deputy Program Director, Senior Operations Coordinator, Finance Controller, Monitoring & Evaluation Coordinator, Supply Chain Manager, Finance Manager Grants & Reporting, Grants Coordinator                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | S | 7   | 11,000.00 | 9  | 6.00   | 41,580.00         |
|                                         | <i>Couvre a 10% les salaires des Expatriés de la mission a Bangui @6%</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |   |     |           |    |        |                   |
| 1.21                                    | National Support Staff - Bangui                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | S | 41  | 362.00    | 9  | 13.00  | 17,365.14         |
|                                         | <i>Ce montant couvre les salaires des staffs nationaux basées a bangui @15%</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |   |     |           |    |        |                   |
| 1.22                                    | Temp Help & Stipends (2 Pers @100%) : Bangui and Mbres14                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | D | 2   | 450.00    | 3  | 100.00 | 2,700.00          |
|                                         | <i>Ce montant couvre les charges salariales pour les agents temporaires du Programme de Terrain IRC Bangui et Mbres @100%</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |   |     |           |    |        |                   |
|                                         | <b>Section Total</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |   |     |           |    |        | <b>236,740.79</b> |
| <b>Supplies, Commodities, Materials</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |   |     |           |    |        |                   |
| 2.1                                     | Sensibilisation de masse dans les communautés et réunions de travail avec les autorités locales et les autres acteurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | D | 3   | 1,000.00  | 1  | 100.00 | 3,000.00          |
|                                         | <i>Couvre les frais nécessaires aux campagnes de sensibilisation et toutes autres communications (réunions publiques) réalisées avec les communautés. Il est attendu que l'équipe du projet et les Comités de sélection organisent une campagne de sensibilisation dans chaque communauté au démarrage du projet avant les appuis afin de garantir la pérennité et le bon usage du cash mis à disposition et surtout de les impliquer dans le processus de sélection et de mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du projet. Les frais seront d'ordres logistiques: bâches, chaises, sono, estrade en bois, stand.</i> |   |     |           |    |        |                   |
| 2.2                                     | Frais d'impression des coupons                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | D | 700 | 4.00      | 3  | 100.00 | 8,400.00          |
|                                         | <i>Ce montant servira à l'impression des coupons monétaires qui seront distribués sur une base mensuelle aux bénéficiaires, ces coupons porteront les logos de HF et de IRC. Ils comprennent les frais de cryptogrammes qui seront collés sur les coupons pour éviter la reproduction du coupon frauduleuse du coupon.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |     |           |    |        |                   |
| 2.3                                     | Identification des commerçants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | D | 1   | 500.00    | 1  | 100.00 | 500.00            |
|                                         | <i>Ce montant couvre les frais d'identification des commerçants : supports logistiques, documents et papeterie, impression de documents de convention pour l'identification des commerçants partenaires du projet coupons. Ariel Graham:<br/>Ce montant couvre les frais d'identification des commerçants : supports logistiques, documents et papeterie, impression de documents de convention pour l'identification des commerçants partenaires du projet coupons.</i>                                                                                                                                                   |   |     |           |    |        |                   |
| 2.4                                     | Enquêtes PDM                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | D | 3   | 400.00    | 1  | 100.00 | 1,200.00          |
|                                         | <i>Ce montant couvre les frais de maintenance des tablettes pour la collecte et l'analyse des données.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |     |           |    |        |                   |
| 2.5                                     | Cash grant pour les bénéficiaires AGRs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | D | 200 | 150.00    | 1  | 100.00 | 30,000.00         |
|                                         | <i>Ce montant est relatif au kit que chaque bénéficiaire aura choisi dans son plan d'affaires</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |   |     |           |    |        |                   |
| 2.6                                     | Frais de formation des bénéficiaires AGRs Module Learn to Earn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | D | 100 | 50.00     | 1  | 100.00 | 5,000.00          |
|                                         | <i>Ces frais comprennent les montants qui serviront à élaborer les modules de formation, les collations pendant les formations et les frais de déplacements des bénéficiaires pendant les différentes formations relatives à la mise en place des AGRs par les bénéficiaires et à leur accompagnement pour garantir la bonne gestion de leurs AGRs</i>                                                                                                                                                                                                                                                                     |   |     |           |    |        |                   |
| 2.7                                     | Enquête Endline SCA Bénéficiaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | D | 1   | 750.00    | 1  | 100.00 | 750.00            |
|                                         | <i>Ce montant servira à la réalisation de l'enquête de fin de projet pour mesurer les impacts des actions sur les bénéficiaires</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |   |     |           |    |        |                   |
| 2.8                                     | Atelier de capitalisation du projet avec les parties prenantes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | D | 1   | 2,500.00  | 1  | 100.00 | 2,500.00          |
|                                         | <i>couvre les ateliers d'échanges à la fin du projet pour capter les leçons apprises</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |   |     |           |    |        |                   |
| 2.9                                     | Communication et visibilité du projet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | D | 1   | 2,000.00  | 1  | 100.00 | 2,000.00          |
|                                         | <i>Couvre les frais de communication et visibilité des activités du projet. Des logos IRC et HF (sur autorisation de OCHA) seront mis sur tous les équipements et matériels de travail. Les coupons à distribuer porteront également les deux logos. Il couvre aussi les coûts d'achat des Tee-shirts et Casquette qui seront imprimés avec les logos IRC- HF</i>                                                                                                                                                                                                                                                          |   |     |           |    |        |                   |
| 2.10                                    | Transferts monétaires/ coupons aux bénéficiaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | D | 4   | 25,200.00 | 1  | 100.00 | 100,800.00        |
|                                         | <i>Cette ligne correspond aux montants des transferts exprimés sur les coupons dont la valeur sera mise sur les coupons chaque mois</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |   |     |           |    |        |                   |

|      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |   |      |          |   |        |           |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|------|----------|---|--------|-----------|
| 2.11 | Visibility Tshirts and caps                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | D | 1921 | 1.00     | 1 | 100.00 | 1,921.00  |
|      | <i>Ce montant sert a la serigraphie des T-shirts et casquettes portant les logos du HF RCA et de IRC pour accroitre la visibilite du projet aurpes des parties prenantes</i>                                                                                                                                                                            |   |      |          |   |        |           |
| 2.12 | Signposts for the 3 CFSs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | D | 3    | 137.00   | 1 | 100.00 | 411.00    |
|      | <i>Ce montant sert a faire les designant les signaux sur les sign posts</i>                                                                                                                                                                                                                                                                             |   |      |          |   |        |           |
| 2.13 | Program office Supplies                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | D | 1    | 600.00   | 8 | 100.00 | 4,800.00  |
|      | <i>Cette ligne correpond aux montants desfournitures de bureau pour les equipes de programme sur terrain a Kagabandoro et Mbres</i>                                                                                                                                                                                                                     |   |      |          |   |        |           |
| 2.14 | Impression des cartes des beneficiaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | D | 2    | 700.00   | 1 | 100.00 | 1,400.00  |
|      | <i>Ce montant correspond a l'impression des cartes d'identification des beneficiaies de coupons pour eviter les conflits pendant les distributions</i>                                                                                                                                                                                                  |   |      |          |   |        |           |
| 2.15 | Formations des prestataires de services et le personnel IRC sur la prise en charge des personnes survivantes de VBG, spécifiquement sur la prise en charge clinique des cas de violence sexuelle/prise en charge clinique des cas d'enfants victimes de violence sexuelle.                                                                              | D | 2    | 4,000.00 | 1 | 100.00 | 8,000.00  |
|      | <i>Couvre les frais lies au renforcement de capacites techniques des partenaires (perdiem, materiel formation, local/salle, confection diplôme, pause) pour 30 personnes</i>                                                                                                                                                                            |   |      |          |   |        |           |
| 2.16 | Couverture des couts de prise en charge psychosociale directe (par l'IRC) des personnes survivantes et enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence /appui counselling/référencement/assistance médicale et juridique (695 beneficiaires potentiels)                                                                                      | D | 1    | 1,020.00 | 8 | 100.00 | 8,160.00  |
|      | <i>Couvre l'assistance directe dans la couverture partielle et/ou totale des frais de sante, transport, vivres non vivres d'urgence</i>                                                                                                                                                                                                                 |   |      |          |   |        |           |
| 2.17 | 2.18 : Sessions pour des volontaires/OCB/RECOPE/FAT pour permettre la mise en place de mécanisme communautaire de protection pour appui et soutien aux personnes survivantes et enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence. 10 membres + 20 membres de FAT + 5 volontaires+ 25-30 membres pour 1 OCB.                                   | D | 2    | 9,800.00 | 1 | 100.00 | 19,600.00 |
|      | <i>Couvre les sessions de renforcement de capacité en technique d'identification de cas, de renforcement de capacité en mobilisation communautaire, en plaidoyer/appui en matériel BCC/CCC/pause</i>                                                                                                                                                    |   |      |          |   |        |           |
| 2.18 | Mise en place d'un EAE pour mettre en place d'activités créatives et récréatives pour les enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence.                                                                                                                                                                                                   | D | 1    | 850.00   | 8 | 100.00 | 6,800.00  |
|      | <i>Couvre les frais de creation d'un EAE, achat materiel recreatif et creatif</i>                                                                                                                                                                                                                                                                       |   |      |          |   |        |           |
| 2.19 | Formations pour renforcer les capacités des volontaires/OCB/RECOPE/FAT/leaders communautaires/ sur les concepts fondamentaux de la VBG, les notions de base en protection de l'enfance, la prise en en charge psychosociale de base, l'orientation, le référencement. 10 membres + 20 membres de FAT + 5 volontaires+ 25-30 membres pour 1 OCB (2 OCBs) | D | 3    | 2,500.00 | 1 | 100.00 | 7,500.00  |
|      | <i>Couvre les frais de 3 formations par groupe de volontaires/OCB/RECOPE etsur la protection de l'enfant materiel de divulgation</i>                                                                                                                                                                                                                    |   |      |          |   |        |           |
| 2.20 | Séances de mobilisations des communautés sur les concepts fondamentaux de la VBG, les notions de base en protection de l'enfance, la prise en en charge psychosociale de base, l'orientation, le référencement                                                                                                                                          | D | 1    | 1,500.00 | 8 | 100.00 | 12,000.00 |
|      | <i>Couvre les frais de mobilisation commuanautaire pour sensibilisation de proximite, masse (transport,materiel (fiches sensibilisation, flip chart, megaphone, duplication materiel BCC)</i>                                                                                                                                                           |   |      |          |   |        |           |
| 2.21 | Audit de sécurité pour l'accès au service de protection de base des personnes survivantes et des enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence par la communauté et mapping sécuritaire                                                                                                                                                    | D | 10   | 150.00   | 1 | 100.00 | 1,500.00  |
|      | <i>Couvre la confection d'outil de collecte de donnees, les pauses, la confection de mapping securite</i>                                                                                                                                                                                                                                               |   |      |          |   |        |           |
| 2.22 | Formations en techniques business skills, entreprenariat pour les OCB/RECOPE pour soutien et appui à la réinsertion socio-économique des personnes survivantes 25-30 membres pour 1 OCB (2 OCBs) + 10 membres de RECOPE                                                                                                                                 | D | 45   | 150.00   | 1 | 100.00 | 6,750.00  |
|      | <i>Couvre les frais lies au renforcement de capacite des OCB par ERD en thematique de relance economique</i>                                                                                                                                                                                                                                            |   |      |          |   |        |           |
| 2.23 | Soutien et appui en kits Distribution des matériels/ intrants/Appui AGR pour les personnes survivantes et enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence identifiées                                                                                                                                                                        | D | 150  | 150.00   | 1 | 100.00 | 22,500.00 |

|                                                 |                                                                                                                                                                    |   |   |           |   |        |                   |
|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|-----------|---|--------|-------------------|
|                                                 | <i>Couvre les achats de kits dignite/riskmitigation/AGR selon les besoins identifiés des survivantes après le counselling VBG</i>                                  |   |   |           |   |        |                   |
| 2.24                                            | Session d'alphabétisation pour les personnes adultes survivantes de VBG et autres femmes/hommes vulnérables. 60 adultes (30 F/30H) 2x fois par semaine sur 4 mois. | D | 1 | 1,000.00  | 8 | 100.00 | 8,000.00          |
|                                                 | <i>Couvre les motivations de l'animatrice/teur, les kits alphabétisations des élèves, location de la salle</i>                                                     |   |   |           |   |        |                   |
|                                                 | <b>Section Total</b>                                                                                                                                               |   |   |           |   |        | <b>263,492.00</b> |
| <b>Equipment</b>                                |                                                                                                                                                                    |   |   |           |   |        |                   |
| 3.1                                             | Laptop                                                                                                                                                             | D | 2 | 1,800.00  | 1 | 100.00 | 3,600.00          |
|                                                 | <i>Deux laptops qui serviront à Mbres à la rédaction des rapports par les deux officiers qui y seront basés à Mbres</i>                                            |   |   |           |   |        |                   |
| 3.2                                             | Matériels Enquête Baseline SCA Bénéficiaires                                                                                                                       | D | 1 | 2,000.00  | 1 | 100.00 | 2,000.00          |
|                                                 | <i>8 tablettes seront achetées pour réaliser les enquêtes Baseline</i>                                                                                             |   |   |           |   |        |                   |
|                                                 | <b>Section Total</b>                                                                                                                                               |   |   |           |   |        | <b>5,600.00</b>   |
| <b>Travel</b>                                   |                                                                                                                                                                    |   |   |           |   |        |                   |
| 5.1                                             | Local Travel and per diem Program/Bangui - KagaBandoro                                                                                                             | D | 6 | 133.00    | 9 | 61.00  | 4,381.02          |
|                                                 | <i>Couvre les frais des missions des staffs Program (Per diem/frais de transport) de Bangui - Kaga Bandoro et Mbres</i>                                            |   |   |           |   |        |                   |
| 5.2                                             | International travel Program                                                                                                                                       | D | 1 | 2,500.00  | 1 | 100.00 | 2,500.00          |
|                                                 | <i>Complete les frais inhérents au transport du staff program pour la prise de fonction ou pour la fin de mission</i>                                              |   |   |           |   |        |                   |
|                                                 | <b>Section Total</b>                                                                                                                                               |   |   |           |   |        | <b>6,881.02</b>   |
| <b>General Operating and Other Direct Costs</b> |                                                                                                                                                                    |   |   |           |   |        |                   |
| 7.1                                             | Office Supplies Kagabandoro                                                                                                                                        | D | 1 | 800.00    | 9 | 55.00  | 3,960.00          |
|                                                 | <i>Couvre les besoins en fournitures de Bureau Kagabandoro et Mbres @100%</i>                                                                                      |   |   |           |   |        |                   |
| 7.2                                             | Office Rent/Bangui                                                                                                                                                 | S | 1 | 1,945.00  | 9 | 5.00   | 875.25            |
|                                                 | <i>Couvre les besoins en Locations des espaces de bureau, eau et électricité, assurance, sécurité des Bureaux Bangui @5%</i>                                       |   |   |           |   |        |                   |
| 7.3                                             | Bank charges/Bangui                                                                                                                                                | S | 1 | 1,305.00  | 1 | 100.00 | 1,305.00          |
|                                                 | <i>les frais bancaires, nos bureaux de Bangui - @39%. Les frais bancaires sont calculés à 0.2% du budget moins les dépenses qui seront effectuées à NY.</i>        |   |   |           |   |        |                   |
| 7.4                                             | Conferences                                                                                                                                                        | S | 7 | 1,411.00  | 2 | 6.00   | 1,185.24          |
|                                                 | <i>Couvre le frais des conférences. Les frais permettent aux staffs de suivre des formations/conférences sur des sujets pertinents au projet</i>                   |   |   |           |   |        |                   |
| 7.5                                             | General insurance/Bangui                                                                                                                                           | S | 1 | 13,910.00 | 1 | 6.00   | 834.60            |
|                                                 | <i>ouvre nos besoins Opérationnels en Assurance général</i>                                                                                                        |   |   |           |   |        |                   |
| 7.6                                             | Office Supplies/Bangui                                                                                                                                             | S | 1 | 500.00    | 8 | 100.00 | 4,000.00          |
|                                                 | <i>Couvre les besoins en fournitures de Bureau@100%</i>                                                                                                            |   |   |           |   |        |                   |
| 7.7                                             | Office Rent/Kaga Bandoro                                                                                                                                           | D | 1 | 1,400.00  | 9 | 6.00   | 756.00            |
|                                                 | <i>Couvre les besoins en Locations des espaces de bureau, eau et électricité, assurance, sécurité des Bureaux Kagabandoro @6%</i>                                  |   |   |           |   |        |                   |
| 7.8                                             | Office Rent/ Mbres                                                                                                                                                 | D | 1 | 700.00    | 9 | 100.00 | 6,300.00          |
|                                                 | <i>Couvre les besoins en Locations des espaces de bureau, eau et électricité, assurance, sécurité des Bureaux Mbres @6%</i>                                        |   |   |           |   |        |                   |
| 7.9                                             | Utilities, Maintenance/ main Office Bangui                                                                                                                         | S | 1 | 2,300.00  | 9 | 6.00   | 1,242.00          |
|                                                 | <i>Couvre les de maintenance du bureau à Bangui 2 6%</i>                                                                                                           |   |   |           |   |        |                   |
| 7.10                                            | Utilities, Maintenance /Kaga Bandoro                                                                                                                               | D | 1 | 1,500.00  | 9 | 5.00   | 675.00            |

|      |                                                                                                                 |   |   |           |   |        |           |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|-----------|---|--------|-----------|
|      | <i>Couvre les de maintenance du bureau a Kagabandoro@5%</i>                                                     |   |   |           |   |        |           |
| 7.11 | Utilities Office /M' bres                                                                                       | D | 1 | 1,467.00  | 9 | 75.00  | 9,902.25  |
|      | <i>Couvre les de maintenance du bureau a M'bres@75%</i>                                                         |   |   |           |   |        |           |
| 7.12 | Compound Security-Bangui                                                                                        | S | 1 | 610.00    | 9 | 6.00   | 329.40    |
|      | <i>Couvre les couts de securite du compound@6%</i>                                                              |   |   |           |   |        |           |
| 7.13 | Internet Costs/ Bangui                                                                                          | S | 1 | 2,333.00  | 9 | 6.00   | 1,259.82  |
|      | <i>Couvre les frais internes pour le bureau de Bangui@6%</i>                                                    |   |   |           |   |        |           |
| 7.14 | Internet Costs/Kagabandoro - M' bres                                                                            | D | 1 | 750.00    | 9 | 5.00   | 337.50    |
|      | <i>Couvre les frais internes pour le bureau de Kagabandoro e Mbres@5%</i>                                       |   |   |           |   |        |           |
| 7.15 | Communication, Postage, Courier / Bangui                                                                        | S | 1 | 610.00    | 9 | 12.00  | 658.80    |
|      | <i>Couvre les frais de courriers et communications pour Bangui@12%</i>                                          |   |   |           |   |        |           |
| 7.16 | Communication, Postage, Courier / Kaga & M' Bres                                                                | D | 1 | 904.00    | 9 | 76.00  | 6,183.36  |
|      | <i>Couvre les frais de courriers et communications pour Kagabandoro e Mbres</i>                                 |   |   |           |   |        |           |
| 7.17 | Legal fees Bangui                                                                                               | S | 1 | 600.00    | 9 | 6.00   | 324.00    |
|      | <i>Couvre les frais legaux de Bangui@6%</i>                                                                     |   |   |           |   |        |           |
| 7.18 | Equipment Maint & Software cost/ Bangui - Kagandoro - Mbres                                                     | D | 2 | 1,298.00  | 9 | 6.00   | 1,401.84  |
|      | <i>Couvre les frais de maintenances des equipement et achats de software pour Bangui Kagbandoro et Mbres@6%</i> |   |   |           |   |        |           |
| 7.19 | Vehicle Fuel & Maintenance Support / Bangui                                                                     | S | 4 | 1,000.00  | 9 | 6.00   | 2,160.00  |
|      | <i>Couvre les frais de maintenance pour les voitures et l'essence a Bangui@6%</i>                               |   |   |           |   |        |           |
| 7.20 | Vehicle Fuel & Maintenance Support /Kaga                                                                        | D | 5 | 1,000.00  | 9 | 5.00   | 2,250.00  |
|      | <i>Couvre les frais de maintenance pour les voitures et l'essence a Kagabandoro@5%</i>                          |   |   |           |   |        |           |
| 7.21 | Vehicle Fuel & Maintenance Program /Mbres                                                                       | D | 1 | 1,000.00  | 9 | 100.00 | 9,000.00  |
|      | <i>Couvre les frais de maintenance pour les voitures et l'essence a Mbres@100%</i>                              |   |   |           |   |        |           |
| 7.22 | Vehicle Insurance Support /Bangui/Kaga                                                                          | D | 5 | 592.00    | 1 | 6.00   | 177.60    |
|      | <i>Couvre les frais d'assurances automobiles@6%</i>                                                             |   |   |           |   |        |           |
| 7.23 | Vehicle rental and maintenance                                                                                  | D | 1 | 37,070.00 | 1 | 100.00 | 37,070.00 |
|      | <i>location de vehicule pour soutenir les activites programmesMbres</i>                                         |   |   |           |   |        |           |
| 7.24 | Vehicle Insurance Program / M' bres                                                                             | D | 1 | 1,525.00  | 1 | 100.00 | 1,525.00  |
|      | <i>Couvre les frais d'assurances automobiles@100%</i>                                                           |   |   |           |   |        |           |
| 7.25 | Vehicule and Generator Depreciation/Kaga                                                                        | S | 1 | 2,333.00  | 9 | 5.00   | 1,049.85  |



|                   |                                                                                   |  |  |                   |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--|--|-------------------|
|                   | Couvrir les frais de renonciations des véhicules et du générateur pour Kga @ 100% |  |  |                   |
|                   | <b>Section Total</b>                                                              |  |  | <b>94,762.51</b>  |
| <b>SubTotal</b>   | 3,314.00                                                                          |  |  | <b>607,476.32</b> |
| Direct            |                                                                                   |  |  | 533,307.22        |
| Support           |                                                                                   |  |  | 74,169.10         |
| <b>PSC Cost</b>   |                                                                                   |  |  |                   |
| PSC Cost Percent  |                                                                                   |  |  | 7.00              |
| PSC Amount        |                                                                                   |  |  | 42,523.34         |
| <b>Total Cost</b> |                                                                                   |  |  | <b>649,999.66</b> |

| Project Locations     |                                                  |                                                     |       |       |       |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-------|-------|-------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Location              | Estimated percentage of budget for each location | Estimated number of beneficiaries for each location |       |       |       |        | Activity Name                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                       |                                                  | Men                                                 | Women | Boys  | Girls | Total  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Nana Gribizi -> Mbrès | 100                                              | 1,810                                               | 2,950 | 1,960 | 5,290 | 12,010 | <p>Activity 1.1.1 : Prise de contact et implication des autorités locales: Afin d'assurer la redevabilité auprès des bénéficiaires, des prises de contacts et des échanges avec les autorités locales seront initiés par l'équipe d'IRC. Ils auront pour but de les informer et de les sensibiliser sur le projet, de les impliquer dans la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet. Ainsi, des réunions d'échange seront tenues dans chaque communauté dans l'optique que les populations bénéficiaires s'approprient du projet dès le départ. Pendant chaque réunion d'échange, le projet sera largement expliqué aux parties prenantes communautaires et l'occasion leur sera donnée d'exprimer leurs inquiétudes afin que leurs préoccupations seront prises en compte dans la mise en œuvre des activités.</p> <p>Activity 1.1.2 : Identification participative des bénéficiaires du projet et sélection des commerçants fournisseurs: IRC a une longue expertise en matière d'approches communautaires et de transferts monétaires. A l'issue des prises de contacts avec les autorités locales et représentants communautaires, IRC procédera à la mise en place des comités communautaires de sélection sur la base de critères de vulnérabilité convenus avec elles. Dans chaque communauté, les populations pendant des Assemblées, éliront leurs représentants qui feront partie des comités de sélection. De même, les commerçants partenaires pour livrer les marchandises aux bénéficiaires seront sélectionnés suite à l'évaluation de leurs capacités et des conventions de partenariat seront établies avec eux/elles. Les commerçants semi grossistes et grossistes seront enquêtés à l'aide d'une fiche d'évaluation des capacités (approvisionnement, sources, régularité, stabilité, paiement de taxes, quantités).</p> <p>Activity 1.1.3 : Distribution de cash/coupons alimentaires et échanges avec les commerçants: Suite à l'identification des bénéficiaires, un programme de distribution sera établi de concert avec les autorités locales, bénéficiaires et commerçants. Avant chaque distribution, les bénéficiaires seront informés des lieux et dates de distribution et des modalités d'échanges des coupons sur les marchés. Pour assurer la transparence dans les échanges, une fiche de prix convenus par quantité/denrée sera affichée au niveau de chaque boutique afin que le bénéficiaire s'y réfère et ces informations seront communiquées aux bénéficiaires pendant la</p> |

distribution. Spécifiquement pour la distribution de coupons, une enquête rapide sera conduite auprès des bénéficiaires pour conforter le choix des denrées à mettre dans le panier alimentaire en vue de respecter les préférences alimentaires mais aussi la prise en compte de la valeur nutritive des aliments choisis.

Activity 1.1.4 : Suivi et évaluation des activités (Baseline, Post distribution monitoring, Endline et Atelier de capitalisation): Avant la première distribution, une enquête Baseline sera conduite et portera sur un échantillon de 10% des ménages et sur le Score de Consommation Alimentaire (SCA), les Revenus et les Dépenses des Ménages. Pendant les six distributions, trois enquêtes PDM seront conduites pour cerner la satisfaction des bénéficiaires (sécurité pendant les distributions, quantités et qualité des denrées) et les effets de la distribution des coupons sur leur SCA et leurs dépenses alimentaires. Après la dernière distribution, une enquête finale sera réalisée pour mieux comprendre les effets du projet sur les bénéficiaires. Ce système de suivi sera assuré par un échantillonnage au sein de la population bénéficiaire.

Activity 2.1.1 : Identification participative des bénéficiaires: Tout comme pour les coupons, les bénéficiaires seront identifiés de façon participative dans les communautés à travers les comités de sélection élus par chaque communauté. A l'issue des prises de contacts avec autorités locales et représentants des communautés ciblées par le projet, l'équipe d'IRC procédera en collaboration avec lesdites communautés à la mise en place des comités communautaires de sélection sur la base de critères de vulnérabilité convenus avec elles. Dans chaque communauté, les populations pendant des Assemblées, éliront leurs représentants qui feront partie des comités de sélection des bénéficiaires. Une proportion des ménages sélectionnés par ces comités sera vérifiée par l'équipe. Les bénéficiaires sélectionnés sont valides par les comités et les communautés.

Activity 2.1.2 : Mise en place des plans d'affaires: IRC a des compétences avérées dans la mise en place des AGR et de l'accompagnement des bénéficiaires en s'appuyant sur des outils simplifiés de mise en œuvre et de suivi. Chaque bénéficiaire sera appuyé dans l'élaboration d'un plan d'affaires qui comprendra l'AGR souhaitée, les moyens matériels et les coûts, la justification de l'AGR et le plan de gestion entre autres. L'équipe IRC aidera les bénéficiaires à monter ces plans d'affaires. Les bénéficiaires seront les 120 ménages vulnérables et les 80 commerçantes. Les femmes détaillantes du marché seront appuyées dans l'optique de renforcer leurs AGRs qui sont encore embryonnaires, ce qui leur permet d'améliorer leurs revenus. Calculer par rapport au niveau des revenus locaux Distribution de cash: Un montant approximatif de \$150 correspondant au plan d'affaires indiqué par chaque bénéficiaire sera octroyé suite à la formation et cet exercice sera sanctionné par la signature d'un document probatoire. Le montant reflète la réalité du marché. A la suite de la mise en place des AGR par les bénéficiaires, une fiche de suivi des AGR sera utilisée pendant 6 mois auprès de chaque bénéficiaire dans le but d'assurer l'accompagnement nécessaire à la réussite de l'AGR.

Activity 2.1.3 : Formations des bénéficiaires: Dans le but de garantir une gestion durable des fonds mis à disposition des bénéficiaires, IRC utilisera son module de Learn to Earn (L2E) pour former les bénéficiaires avant l'octroi du cash. Ce module est basé sur des exemples concrets de réussite d'une micro entreprise et est très

adaptée à des contextes ou on prétend lancer ou relancer des AGR en relation avec les jeunes. Chaque bénéficiaire suivra obligatoirement la formation en langue locale "Sango". Cette formation permettra aux bénéficiaires de se familiariser avec les notions basiques de gestion de l'argent et des risques associés.

Activity 2.1.4 : Distribution de cash: Un montant approximatif de \$150 correspondant au plan d'affaires indiqué par chaque bénéficiaire sera octroyé suite à la formation et cet exercice sera sanctionné par la signature d'un document probatoire. A la suite de la mise en place des AGR par les bénéficiaires, une fiche de suivi des AGR sera utilisée pendant 6 mois auprès de chaque bénéficiaire dans le but d'assurer l'accompagnement nécessaire à la réussite de l'AGR.

Activity 2.1.5 : Suivi et Evaluation (PDM et Evaluation de l'AGR): Suite à la distribution du cash ou des kits pour les AGR, l'équipe procédera à une enquête de suivi pour comprendre l'utilisation du Cash ou du kit à l'aide d'un questionnaire. 10% des ménages seront enquêtés pendant cet exercice. De même, pour comprendre l'impact de l'AGR sur les ménages bénéficiaires, une enquête mensuelle sera conduite auprès de chaque porteur pour évaluer le niveau d'avancement en vue d'apporter l'accompagnement nécessaire en cas de problèmes.

Activity 3.1.1 : Renforcement des capacités des volontaires/OCB/RECOPE/FAT/leaders communautaires/ sur les concepts fondamentaux de la VBG, les notions de base en protection de l'enfance et le référencement

Activity 3.1.2 : Sensibilisation des communautés sur les concepts fondamentaux de la VBG, les notions de base en protection de l'enfance et le référencement

Activity 3.1.3 : Focus group pour audit de sécurité pour l'accès au service de protection de base des personnes survivantes et des enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence par la communauté et mapping sécuritaire

Activity 3.2.1 : Renforcement de capacités en techniques business skills, entrepreneuriat pour les OCB/RECOPE pour soutien et appui à la réinsertion socio-économique des personnes survivantes

Activity 3.2.2 : Soutien et appui en kits Distribution des matériels/Intrants/Appui AGR pour les personnes survivantes et enfants victime d'abus, d'exploitation et/ou de négligence identifiées

Activity 3.2.3 : Session d'alphabétisation pour les personnes adultes survivantes de VBG et autres femmes/hommes vulnérables

| Documents                    |                                                                                     |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Category Name                | Document Description                                                                |
| Project Supporting Documents | Annexe 2. Safe Programming - Protection Mainstreaming Factsheet (Email Quality).pdf |
| Project Supporting Documents | IRC Centrafrique - Novembre 2016.pdf                                                |
| Project Supporting Documents | 20161118 Conflict Sensitivity Analysis PR IRC (1).pdf                               |
| Technical Review             | Reponses IRC_commentaires CHF.doc                                                   |
| Budget Documents             | CHF Budget IRC_details de lignes_Janvier 2017.xlsx                                  |
| Project Supporting Documents | 1 Learn to Earn Facilitator's Manual_FRANCAIS.pdf                                   |
| Budget Documents             | CHF Budget IRC_details de lignes_Fevrier 2017.xlsx                                  |
| Application Form             | Commentaires CHF.docx                                                               |